

Guide solidarité

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CREIL

N° SPÉCIAL 2011

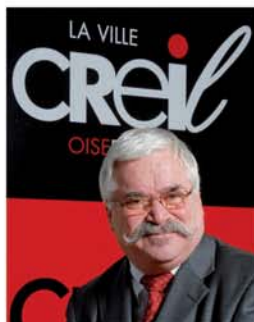
Sommes-nous solidaires



**C'est
maintenant !**
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE

Creil, la solidarité, notre réseau social



La solidarité : le trait d'union de l'action municipale

Les états généraux de la solidarité et de la santé qui se sont déroulés en 2011 à Creil, ont été l'occasion d'échanges riches et fructueux entre les acteurs privés et institutionnels du secteur, les services municipaux et les bénéficiaires.

Trois idées fortes sont ressorties des débats et ateliers qui se sont tenus d'avril à juin 2011. Tout d'abord, la solidarité n'est pas seulement l'affaire des plus fragiles mais elle concerne l'ensemble des Creilloises et des Creillois, qui doivent tous être partie prenante dans un effort collectif selon leurs moyens.

La solidarité ne se résume pas non plus à la seule activité du Centre Communal d'Action Sociale. Elle doit être transversale dans l'action municipale et être ouverte aussi à la culture, aux loisirs, et prise en compte dans toutes les prestations proposées par le service public.

La solidarité doit être juste et donc justement répartie en respectant l'adéquation entre les attentes, les besoins de nos concitoyens et les moyens et les services que la Ville peut leur offrir dans le cadre de son budget.

Nous avons donc d'ores et déjà pris la décision de commencer dans les services municipaux le déploiement d'un nouveau mode de tarification dite au « taux d'effort ». Il sera mis en place dès 2011 dans le cadre de la tarification de la restauration scolaire et nous l'étendrons dans les mois à venir à d'autres prestations.

Pourtant, hors ces mesures techniques, le fondement de la solidarité reste, d'abord et avant tout, la qualité et le maintien du service public sans lequel rien n'est possible. Notre premier devoir est celui d'assurer sa pérennité et donc son financement.

Vous pouvez, quoiqu'il arrive, compter sur nous pour nous battre car qui plus que les Creilloises et les Creillois savent combien notre contrat social à la française est le lien indispensable de notre cohésion locale et nationale.

Jean-Claude VILLEMMAIN

*Faisons vivre, Ensemble
la solidarité.*
Jean-Claude Villemain

Maire de Creil
Président du CCAS
Conseiller général de l'Oise

Sommaire

1. RESTITUTION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ	5
2. LES STRUCTURES DE SOLIDARITÉ	13
• CCAS	14
• CÉSAM	16
• RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES	17
• CENTRE CREIL ALPES	18
3. LA SOLIDARITÉ : LE FIL ROUGE DE L'ACTION MUNICIPALE	19
• TAUX D'EFFORT	20
• CULTURE	21
• SPORT	21
• ENFANCE	22
• JEUNESSE	23
• LOGEMENT	24
• ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP	25
• EMPLOI / TRANSPORT	26
• SANTÉ	27
• COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	28
4. LES ACTEURS CREILLOIS DE LA SOLIDARITÉ	29
LES INSTITUTIONNELS	30
LES ASSOCIATIONS	32
5. LES RENDEZ-VOUS ANNUELS DE LA SOLIDARITÉ	35
CREIL, BORDS DE L'OISE	36
SEMAINE BLEUE	36
COLIS DE NOËL	37
REPAS DES PERSONNES ÂGÉES	37
JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE	38
JOURNÉE SIDACTION	38
6. INDEX ET CONTACTS UTILES	39



**Papier recyclé norme PEFC
(Papier Ecologique Fabrication
Contrôlée)**

Ville de Creil
Hôtel de Ville – BP 76 - 60109 Creil Cedex
Tél. : 03 44 29 50 00 - www.mairie-creil.fr

Directeur de la publication

Jean-Claude Villemain

Rédaction

Stéphanie Poisson
Services municipaux

Conception

Pierre Clavier

Réalisation - impression

L'Artésienne Liévin
tiré en 16 000 exemplaires

INTERVIEW



Nicole CAPON,
1^{re} adjointe au Maire en charge de la solidarité,
de la santé et de l'organisation des services
vice-présidente du CCAS

À l'occasion de la restitution des états généraux de la solidarité et de la santé, la Ville de Creil vient d'annoncer la mise en place du « taux d'effort » dans la restauration scolaire. Pouvez-vous nous expliquer concrètement de quoi il s'agit ?

« Le principe est simple : chaque famille paie en fonction de ses revenus et du nombre d'enfants à charge, dans les limites d'un plancher et d'un plafond. L'ensemble des revenus de la famille est pris en compte ainsi que les prestations familiales qu'elle perçoit. À titre d'exemple, une famille ayant des revenus mensuels de 2000 € avec 1 enfant paiera 4,40 € par repas et la même famille avec des revenus identiques mais avec 2 enfants paiera seulement 3,40 € par repas. »

Cela signifie-t-il que l'ensemble du coût des repas est dorénavant intégralement à la charge des familles ?

« Pas du tout ! Quelques chiffres encore pour bien comprendre. Ce sont 1 327 familles creilloises qui utilisent la restauration scolaire, soit un volume de 168 604 repas servis chaque année par les services municipaux pour un montant global de 1 175 170 €. Le coût d'un repas, incluant l'ensemble des charges, est de 6,97 € et les familles creilloises paient au minimum 1,41 € et au maximum 4,24 €. Ainsi lorsqu'un enfant mange à la cantine, 40 % de son repas est pris en charge par sa famille et 60 % par l'ensemble des Creillois à travers la fiscalité locale. Comme vous le voyez, la solidarité joue ici pleinement son rôle et pour tous les Creilloises et les Creillois. Elle permet de faire payer chacun selon son revenu. »

Outre la restauration scolaire, quels autres services municipaux seront concernés dans les mois à venir ?

« Une réflexion globale est engagée à la demande de Monsieur le Maire dans les services municipaux, notamment pour l'accueil périscolaire et les classes de découverte. Elle est plus particulièrement avancée dans les services culturels, où cette question avait déjà été soulevée à l'occasion des états généraux de la culture en 2010. Gallia Basmaison, Maire adjointe à l'épanouissement citoyen et à la culture, pilote actuellement ce dossier avec les services municipaux. »

*Continuons de faire
vivre la Solidarité.*

Nicole CAPON, 1^{re} adjointe au Maire
Vice-présidente du CCAS

1

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA SANTÉ

LA DÉMARCHE

RESTITUTION DES QUESTIONNAIRES ET ATELIERS

La démarche des états généraux de la solidarité et de la santé



Consciente qu'une politique «solidaire» doit se faire en concertation avec les Creillois et les acteurs du monde social et médico-social : associations, responsables de structures, la municipalité a lancé pour la période d'avril à juin les « états généraux de la solidarité et de la santé ».

Ces états généraux se sont inscrits dans un long processus de concertation citoyenne afin de construire un projet solidaire adapté aux besoins de la population.

Pour mener à bien ce travail de concertation, un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres, dans les lieux publics et mis en ligne sur le site Internet de la ville. Des stands ont été installés dans les espaces publics pour faciliter le remplissage.

Durant ces quatre mois se sont également tenus «les ateliers de la solidarité et de la santé». Ces espaces de discussions étaient l'occasion d'interroger les Creillois et les acteurs du domaine social autour de thématiques prioritaires et sensibles telles que la santé, la solidarité, la précarité...

De nombreuses personnes ont participé à ces ateliers et des centaines de questionnaires ont été renseignés. Autant de messages qui témoignent de l'intérêt des Creillois pour leur Ville et l'importance qu'ils donnent à la solidarité.

« La solidarité c'est toi, c'est moi, c'est nous » déclarait notre slameur Tô lors du lancement officiel des états généraux, le 1^{er} avril. En effet, tous s'accordent à dire que la solidarité passe par le lien entre les gens dans la société. «La solidarité c'est l'entraide, c'est le lien entre les individus» déclare un jeune creillois lors des débats.

Selon le sociologue Serge Paugam, il ne peut exister de société humaine sans solidarité entre ses membres. L'homme est lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

654 questionnaires renseignés

16 ateliers de la solidarité et de la santé organisés et plus de **250** participants

Une quinzaine de lieux publics et des manifestations creilloises investis : CCAS, Hôtel de ville, CÉSAM, Résidences de personnes âgées, centre Georges Brassens, Femmes sans frontières, CIMS, Interm'Aide, mission locale, foyer l'étincelle, le théâtre de la Faiencerie pour une présentation du documentaire sur les autistes soutenus par Marc LAVOINE

Restitution des questionnaires et ateliers

LE LOGEMENT

Des dispositifs d'aide au logement plus ou moins connus des Creillois

■ **85% des sondés connaissent l'Aide Personnalisée au Logement (APL)** et l'allocation logement. En revanche, seulement 24% des sondés déclarent connaître la loi DALO.

L'absence de structure entièrement dédiée à la mise en œuvre de la loi DALO par l'État peut en partie expliquer sa méconnaissance vis-à-vis du public.

■ La très grande majorité des personnes interrogées semble méconnaître l'existence des dispositifs nationaux suivants : le prêt à taux zéro, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), le prêt pour l'amélioration de l'habitat et enfin les tarifs sociaux en matière d'électricité et de téléphone. Ces dispositifs ne sont pas forcément connus des Creillois. Cette situation s'explique plutôt par l'existence d'un parc de logements composé essentiellement d'appartements. Certains dispositifs ne correspondent pas pour le moment au parc de logements creillois. Notons que le prêt à taux zéro finance neuf fois sur dix une maison individuelle (source : SGFGAS). Rappelons que la Ville s'engage depuis 2008 dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, qui vise entre autres, à diversifier le logement en développant l'accession à la propriété.

Le logement : préoccupation première des Creillois

Selon les personnes interrogées, l'action publique devrait cibler prioritairement les thèmes concernant le logement (66,5%), l'emploi (61%) et enfin la santé (54%). Des préoccupations qui suivent les tendances nationales.

■ **40% des sondés sont confrontés à une difficulté liée au logement.** Parmi les difficultés les plus recensées, on retrouve le fait de ne pas avoir accès à un logement et pour ceux qui disposent d'un logement, sa taille est parfois inadaptée aux besoins du foyer.

Les participants regrettent le manque de suivi dans le temps, concernant l'occupation réelle d'un logement. En effet, plusieurs d'entre eux affirment que de nombreux ménages composés uniquement d'une à deux personnes, disposent d'un F4. Il s'agit en fait de foyers où les enfants ont grandi et sont partis. Les échanges d'appartements sont possibles mais les écarts de loyers entre un F3 et un F4 ne sont pas assez grands. Ainsi, il n'est pas intéressant de revenir dans un appartement plus petit. Rappelons tout de même que ces locataires de longues dates ont du mal à quitter leur appartement et leur quartier car ils y ont leurs repères.



Ces problématiques d'échanges et/ou d'attributions des logements se posent également pour les logements des personnes à mobilité réduite.

Depuis 2009, les élus se réunissent dans le cadre d'une commission extramunicipale dédiée au « handicap ». Elle vise la mise en place d'une commission co-animée avec les bailleurs pour l'attribution des logements aux personnes à mobilité réduite. Les rez-de-chaussée d'immeubles pourraient, par exemple, bénéficier prioritairement aux personnes à mobilité réduite.

À l'instar d'une commission « handicap », une commission « échanges de logements » pourrait être créée afin de faciliter et d'accélérer les procédures d'échanges d'appartements entre creillois.

■ **11% dénoncent un logement insalubre.** La Ville de Creil dispose dans ses équipes, d'un service entièrement dédié à la lutte contre le logement insalubre, qui veille au respect des droits fondamentaux.

■ **Près de 30% des sondés déclarent avoir d'autres difficultés** telles que des travaux qui tardent à venir, des conflits de voisinage, un entretien des parties communes hasardeux, des difficultés de communication avec les bailleurs...

■ Certains participants regrettent des délais trop longs pour obtenir un logement et souhaitent connaître davantage les critères, circuits et procédures d'attribution des logements. D'ailleurs, seulement **28% des personnes interrogées ayant eu recours à un bailleur social jugent son action satisfaisante.**

Logement et emploi : deux conditions sine qua non pour l'autonomie des jeunes

■ Une très large majorité des 15-25 ans vit chez ses parents. Certains Creillois retraités affirment encore héberger leurs enfants, parce qu'ils n'ont pas encore d'emploi stable. « Mon fils qui a 25 ans et ne cumule que des missions d'intérim vit encore chez moi, aucun bailleur ne lui proposera de logement avec un aussi faible salaire » *note un retraité creillois.* Les acteurs de la Mission locale et de l'emploi réfléchissent à la création de logements relais avec les bailleurs ou des personnes âgées, qui serviraient de tremplin temporaire pour le jeune.



L'EMPLOI ET LA FORMATION



Agir sur l'emploi serait source de bien-être à Creil selon ses habitants

■ 62% des Creillois sondés pensent que pour améliorer le bien-être et la santé dans notre ville, il faudrait agir d'abord sur l'emploi.

■ **45% déclarent être confrontés à une difficulté liée à l'emploi ou à la formation.** La faible offre d'emploi sur le bassin creillois semble être le principal frein à l'emploi.

■ 14% déclarent être « sans emploi »

■ 13% regrettent la faible offre de formations sur le territoire creillois.

■ **13% déclarent manquer de qualifications** (diplôme et expérience).

L'emploi : priorité première des jeunes

■ **Pour 62% des jeunes sondés, l'emploi correspond à leur priorité première.** « L'emploi est la porte d'entrée pour un projet de vie, sans lui, difficile d'avancer » *souligne un jeune du conseil de la jeunesse creilloise.*

« Je vis au foyer des jeunes travailleurs, je suis en formation et je ne peux pas avoir de logement » *explique un jeune de la mission locale.*

Les professionnels de la Mission locale et de l'emploi regrettent la baisse considérable des subventions de l'État et la perte de quatre postes qu'elle a engendrée. Une situation qui pourrait faire craindre à ces premiers un désintérêt des jeunes vis-à-vis de la structure, si les moyens d'agir continuaient de diminuer.

Pour la très grande majorité des participants aux ateliers, la solidarité se fait d'abord au sein de la cellule familiale :

« Parfois certains jeunes qui travaillent ont besoin de leurs parents et même de leurs grands-parents pour les aider financièrement » *évoque une retraitée creilloise.*

LA MOBILITÉ

Transports en commun : un service en amélioration

Depuis la rentrée 2011, les Creillois bénéficient d'une grille tarifaire plus abordable, moins chère et d'un réseau de bus mieux élaboré pour se déplacer. «Les tarifs des transports ont diminué, des lignes ont été créées et les prix des abonnements ont diminué» explique Nicole Capon 1^{re} adjointe au maire.

- Près d'un sondé sur deux est confronté à une difficulté liée au transport.
- **49% pensent que les tarifs des transports sont élevés.**
- **49% affirment ne pas être véhiculés.**
- 37% regrettent les retards répétés des services de transports.

■ La très large majorité des personnes interrogées semble plutôt bien connaître les dispositifs d'aides en matière de mobilité (cartes tarifs scolaires, cartes tarifs réduits, cartes Tilleul...). Les participants aux ateliers soulignent l'importance des aides octroyées par la Ville, la CAC et le Conseil général aux jeunes scolarisés. « Les aides pour les transports des enfants scolarisés sont très importantes, surtout si on n'est pas un parent véhiculé » indique une Creilloise.

Les participants apprécient les efforts consentis en matière de transports urbains et soulignent l'importance de pouvoir se déplacer correctement quand on travaille ou lorsque l'on cherche un emploi.

Les professionnels du secteur de l'emploi affirment que la mobilité est un des premiers freins à l'emploi dans le bassin creillois. D'ailleurs, la Mission locale offre la possibilité (sous conditions) à certains jeunes de bénéficier de subventions pour passer le permis de conduire.

Une ligne TGV : Creil/Roissy en 15 minutes en 2020

Les problématiques des dessertes de Creil sont en train de changer et l'arrivée effective du TGV et de la ligne Roissy-Picardie va dans ce sens. «Au niveau de l'emploi, c'est une bonne nouvelle, ça ira mieux pour les jeunes quand il sera là» affirme un Creillois.



LES DISPOSITIFS D'AIDE ET LES SERVICES

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) : un dispositif très bien connu

■ **82% des personnes interrogées connaissent le RSA.**

Hasard du calendrier des états généraux, les participants ont profité des ateliers pour aborder l'actualité politique au niveau national. Le Gouvernement s'intéressait de près à la notion d'assistantat et aux bénéficiaires du RSA. La très large majorité des participants dénonce cette étiquette « d'assisté ». Au-delà de la précarité dans laquelle sont plongés les bénéficiaires du RSA, ceux-ci ont l'impression d'être en marge de la société : « les gens nous évitent, même de proches connaissances peuvent vous fuir parce que vous êtes au chômage » raconte un Creillois.

■ **En revanche, l'APRE (l'Aide Personnalisée pour le Retour à l'Emploi) est peu connue puisque seulement 29% déclarent la connaître.**

■ **53% des personnes interrogées ayant eu recours aux services sociaux départementaux se disent satisfaites des réponses qui leurs ont été apportées.**

Le CÉSAM : entre épicerie sociale et lieu d'échanges



Les participants soulignent l'importance d'une structure telle que le CÉSAM (Centre d'Économie Sociale et d'Aide Municipale), épicerie sociale mais aussi lieu d'échanges et de dialogues entre les individus. **Le CÉSAM favorise l'insertion sociale des personnes en recréant du lien social** « Sous prétexte d'être allocataire du RSA, on est mis de côté, tandis qu'ici (au CÉSAM) on est à égalité. On est au même niveau » confie un Creillois.

D'ailleurs, **63% des sondés ayant eu recours au CÉSAM se disent satisfaits de ses réponses.**

■ **Près de 30% des sondés affirment avoir des difficultés à satisfaire leurs besoins primaires.**

■ 84% déclarent avoir des difficultés sur le poste « alimentaire ».

■ 41% d'entre eux sur le poste « vestimentaire ».

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer certains ménages avec de faibles ressources, le CÉSAM offre aux familles creilloises (sous conditions de validation du dossier par le CCAS) des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.

Tous les participants reconnaissent les nécessaires actions du CÉSAM. « Sans le CÉSAM, les fins de mois seraient encore plus difficiles, d'ailleurs la structure est trop petite, il faudrait l'agrandir » affirme un Creillois.

■ Rappelons que le CÉSAM est un dispositif géré par le CCAS, et les Creillois sont près de 67% à juger ses actions satisfaisantes.

Des efforts pour l'information autour des dispositifs d'aides locales

Les dispositifs d'aides locales semblent moyennement connus (la téléalarme, le portage de repas à domicile).

Les Creillois se tiennent informés de diverses manières concernant la « santé » et le « social » : 44% par l'intermédiaire des médias (presse, radio et TV) ; 34% via le journal municipal et 27,5% par des plaquettes d'information dans les structures spécialisées.

À la question : sur quels sujets souhaiteriez-vous plus d'informations? Les sondés ont répondu : l'alimentation (29%), l'éducation des enfants (25%) et 20% autour des maladies.

Face à ce constat, la municipalité a souhaité créer ce guide de la solidarité afin d'informer au mieux les Creillois sur les dispositifs existants et mis en place par la Ville et ses partenaires.

Une politique sociale tarifaire connue des Creillois et utilisée dans divers services municipaux

■ **58% des sondés déclarent connaître la politique tarifaire sociale pratiquée par la Ville** (quotient familial, taux d'effort...).

■ D'ailleurs, **30% des personnes interrogées ont déjà bénéficié de cette politique tarifaire** et notamment dans les domaines suivants :

- La restauration scolaire (63%)
- Les prestations sportives (30%)
- Le périscolaire et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement ALSH (26%)
- La petite enfance (25%).

Consciente de l'importance de mener une politique tarifaire sociale au travers notamment du quotient familial, la Ville de Creil a décidé de mettre en place un système de «taux d'effort» dans le cadre de la restauration scolaire. Il s'agit d'un nouveau mode de calcul qui permettra de calculer au plus juste les efforts de chaque foyer.

Les loisirs : vecteurs de lien social

Un peu plus d'un Creillois sur deux ne part pas en vacances. Face à ce constat, **la Ville de Creil a décidé de mettre en place l'été, l'opération «Creil, bords de l'Oise»**. Un espace d'activités et de détente sur l'Île Saint-Maurice où se rencontrent les Creillois de tous âges. Les participants aux ateliers saluent les efforts de la municipalité en matière de loisirs sur l'Île Saint-Maurice. D'ailleurs de nombreux Creillois affirment que « leur rendez-vous de l'été », c'est Creil, bords de l'Oise.

Depuis quelques années, la Ville, par le biais du CCAS, met en place des séjours pour les personnes âgées afin de rompre l'isolement et créer du lien entre les Creillois.



LES ASSOCIATIONS

Des associations à vocation nationale largement connues



■ Sur une liste d'associations proposées agissant sur le territoire, les plus connues des Creillois sont les associations dites à vocation nationale telles que le Secours catholique, le Secours populaire et la Croix rouge.

■ Sur le plan local, les sondés identifient bien le Centre George Brassens, l'association Femmes sans frontières et ils identifient assez bien l'Association D'Aide aux Victimes et d'Information des Justiciables, le Centre d'Information et de Médiation Sociale, le Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise (SATO) et Interm'Aide.



Des associations locales indispensables dans leur rôle d'accompagnateur social

Tous les participants soulignent le rôle essentiel des associations dans leur démarche personnelle avec des tiers. « Elles m'informent sur mes droits, m'aident à comprendre certains courriers administratifs et m'orientent dans mes démarches de demande de logement, d'inscription scolaire, de visites médicales... » *explique une Creilloise.*

« On peut être amené à agir sur le secteur de la santé publique, par exemple, on sensibilise les femmes de plus de 50 ans autour du dépistage du cancer du sein » *explique un acteur du monde de la santé.*

Les associations jouent un rôle essentiel en matière d'insertion sociale, d'informations sur les droits et d'accompagnement social.

LA SANTÉ

La CMU : un dispositif très bien connu

■ 80% des sondés connaissent la Couverture Maladie Universelle (CMU).

■ La moitié d'entre eux savent ce qu'est la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC).

■ Un peu moins de 30% connaissent le dispositif de l'Aide Médicale d'État et de l'Aide à la mutuelle.

■ Les dispositifs en matière de santé semblent être bien connus des Creillois, à la différence des dispositifs de santé plus spécifiques. **69% des sondés ayant eu recours à la CPAM, jugent ses actions satisfaisantes.**

Des délais de rendez-vous jugés trop longs pour une consultation chez un spécialiste



■ 42% des Creillois déclarent être confrontés à une difficulté liée à la santé.

■ **Pour 46% cette difficulté concerne les délais trop longs d'obtention d'un rendez-vous médical.**

■ 31% rencontrent un problème de prise en charge des remboursements.

■ 25% regrettent la faible offre de médecine de nuit.

■ **19,5% jugent l'offre de soins insuffisante.**

L'hôpital Laennec : un service de soins jugé complémentaire et indispensable pour les Creillois



■ **Au cours de ces six derniers mois, un sondé sur deux déclare s'être rendu à l'hôpital Laennec.**

■ 21% des personnes interrogées ont fait appel à SOS médecins.

■ Et 18% se sont rendus au Centre Polyvalent de Santé (MICE).

■ 7% à la PMI et à la maison des médecins.

Lors des ateliers, les Creillois ont insisté sur l'importance de l'hôpital Laennec : **57% des sondés ayant eu recours aux services de l'hôpital s'en disent satisfaits.**

Un manque de spécialistes à Creil

Les participants aux ateliers regrettent la faible présence de médecins spécialistes sur Creil.

■ 36% des sondés regrettent le manque d'ophtalmologistes.

■ 30% déplorent la faible présence des dermatologues et des chirurgiens dentistes.

■ 30% soulignent également le faible nombre de médecins généralistes.

■ 97% des personnes interrogées ont un médecin traitant.

Une offre de soins jugée moyennement satisfaisante

■ 55,5% des personnes interrogées se disent satisfaites de l'offre de soins sur Creil, tandis que 28% l'estiment peu satisfaisante.

Les freins aux soins sont multiples : coûts, problèmes de remboursements, manque de spécialistes...

■ **76% des Creillois interrogés disposent d'une mutuelle santé.**



■ Pour les 24% qui n'en disposent pas, la première raison invoquée semble être celle du coût trop élevé qu'elle représente.

■ 30% des sondés déclarent avoir des difficultés pour se soigner. Les raisons invoquées sont diverses, on retrouve **pour près de la moitié d'entre eux des problèmes liés aux coûts des soins mais aussi des problèmes liés aux remboursements des frais engagés (37%)**. Et enfin, certains ne savent pas à qui s'adresser.

■ Notons aussi que 69% des sondés ayant eu recours à la CPAM, jugent ses actions satisfaisantes.

Consciente des enjeux en matière de santé et de ses marges de manœuvre dans le médico-social, la Ville a mis en place un « Atelier Santé Ville » (ASV). Il a pour objectif de réduire les inégalités territoriales en matière de santé.

Afin de poursuivre cet objectif, la Ville souhaite à terme faire émerger le projet de « maison médicale », où diverses professions médicales se croiseraient et se complèteraient.

2

LES STRUCTURES DE SOLIDARITÉ

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
LE CENTRE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET D'AIDE MUNICIPALE
LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
LE CENTRE CREIL ALPES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS aide et soutient les plus défavorisés dans un contexte beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Il a une triple vocation :

- Guichet unique : il facilite les démarches des personnes en difficulté et intervient dans les procédures d'admission à l'aide sociale légale.
- Structure de proximité : il est le plus à même d'évaluer et de répondre, par la mise en place d'une action sociale adaptée aux besoins sociaux des populations.
- Coordinateur : il anime un réseau de développement social en liaison étroite avec les institutions sociales.

INFOS PRATIQUES

CCAS

80 rue Victor Hugo

Tél. : 03 44 62 70 00 / Fax : 03 44 62 70 37

ccas@mairie-creil.fr

Horaires d'ouverture

Le lundi de 13h30 à 17h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Service logement

■ Volet accès au logement

Ce pôle gère l'accès au logement pour les plus démunis, l'urgence locative, la recherche de solution d'hébergement en partenariat avec les organismes concernés. Il accueille, oriente et informe le public concerné.

Permanences :

Lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 17h

Jeudi, vendredi de 9h à 12h

Renseignements : 03 44 62 70 19 / 20

■ Volet maintien dans son logement

Ce service instruit les dossiers d'impayés de loyers et de surendettement.

Renseignements : 03 44 62 70 18

■ Accompagnement social lié au logement :

L'accompagnement social individualisé est destiné à soutenir des familles, soit pour l'installation dans un logement, soit pour la gestion d'un budget lié à l'occupation d'un logement.

Le service instruit les demandes d'hébergement et de logement à caractère social concernant les Creillois en situation de précarité.

Aides légales



■ Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le RSA concerne les personnes avec peu ou pas de ressources, résidant en France, ayant au moins 25 ans ou ayant moins de 25 ans avec un enfant à charge. Pour établir une demande, il faut s'adresser au CCAS de Creil ou à la Maison de la Solidarité et de la Famille du Conseil général.

Un référent accompagne la personne dans ses démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle. Des rencontres régulières ont lieu pour faire le point sur la situation et adapter le parcours d'insertion à la situation professionnelle, sociale, financière et sanitaire de chaque personne.

Le référent peut établir les différentes demandes d'aides facultatives ou légales telles que le FSL (fonds de solidarité logement), le FDE (fonds départemental énergie), l'ASV (allocation spéciale vieillesse).

Renseignements :

**Tests d'éligibilité sur www.caf.fr
CCAS - 03 44 62 70 06**

■ Domiciliations

Les Creillois ne pouvant justifier d'une adresse où être contactés, peuvent, après vérification de leur situation, bénéficier d'une domiciliation provisoire au CCAS, pour faciliter l'accès à leurs droits dans le cadre du RSA et de la Couverture maladie.

■ Obligation alimentaire

Ce service instruit les demandes d'obligation alimentaire.

Aides facultatives

■ Aide alimentaire

Le pôle instruit les demandes d'aides alimentaire et de produits d'hygiène et peut prendre en charge les tickets de cantine, les frais d'obsèques...

Renseignements : 03 44 62 70 00

■ Animation sociale

Elle propose, développe et coordonne des animations ou actions collectives pour le public du CCAS, dans le but de renforcer l'action des services et rendre visibles ces missions.

Renseignements : 03 44 62 70 00

■ Informatrice sociale

Elle donne des informations administratives et juridiques générales ou spécialisées sur des sujets tels que la retraite, le logement, la santé, la famille, l'assistance... oralement ou par écrit. Elle aide également le public à organiser et à accomplir les démarches administratives (modèles de courriers, prise de rendez-vous). Elle gère également le pôle documentation du CCAS.

Sur rendez-vous : 03 44 62 70 31

■ Psychologues

Les instructeurs du CCAS ou les partenaires et la Ville de Creil, peuvent orienter leur public vers le psychologue, qui essaie d'apaiser les souffrances des personnes, et de les orienter pour une éventuelle prise en charge.

Renseignements : 03 44 62 70 00

Service Coordination d'Aides aux Personnes Âgées

Ce service intervient auprès d'une personne âgée en difficulté suite à une présentation ou à un signalement au CCAS et met en place les aides nécessaires en interne et/ou en collaboration avec d'autres partenaires. Il gère aussi :

- 3 résidences pour personnes âgées,
- portage de repas à domicile, restauration en résidence de personnes âgées,
- animations annuelles (repas dansant, coffrets cadeaux de fin d'année, spectacles, séjours...),



- mise en place d'un programme d'animations adapté à leurs besoins, d'un soutien et d'un accompagnement.

- travail sur les conditions de sortie de la résidence lorsque cela devient nécessaire.

- créer du lien social pour les personnes âgées et essayer de rompre leur isolement.

■ **Transport** (accompagnement à la banque, au cimetière du Plessis-Pommeraye)

■ **Instruction de dossiers** : Allocation personnalisée d'Autonomie, Aide sociale Hébergement, Allocation Spéciale Vieillesse, admission d'urgence en établissement et cartes d'invalidité.

■ **Interventions au domicile** : signalement de personnes en difficultés par le voisinage et les bailleurs (isolement, situation psychologique difficile, problème financier...).

Renseignements : 03 44 62 70 01

Le CÉSAM (Centre d'Économie Sociale et d'Aide Municipale)

L'épicerie sociale

Le CÉSAM est une épicerie sociale gérée par le CCAS. Elle est ouverte aux personnes dont l'aide a préalablement été traitée au CCAS et accordée par la commission d'aide facultative. Après cet accord obtenu, les bénéficiaires peuvent faire leurs courses en présentant une lettre d'acceptation. Lors de ce 1^{er} passage, une carte est remise, qu'il faut présenter lors des futurs passages.

Rappel : avant de se rendre au CÉSAM pour la 1^{re} fois, il est nécessaire d'être passé au CCAS pour une étude de votre situation.

Pièces justificatives à apporter : documents indiquant les dernières ressources de la famille (salaires, allocations familiales, Assedic...) et ce qui a été payé avec ces ressources (loyer, crédit, dépenses alimentaires...). À partir du solde obtenu, le CCAS attribue une aide mensuelle personnalisée à chaque famille à dépenser au CÉSAM.

Le CÉSAM travaille en partenariat avec la banque alimentaire de l'Oise, qui aide les personnes en situation de précarité par un apport de denrées alimentaires à ses partenaires, et également avec l'ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires), qui apporte une aide technique et matérielle aux épiceries solidaires. Sur place, la responsable du CÉSAM propose un accueil, des conseils sur le choix des produits, un coin café pour créer du lien social.

Un lieu de lien social et d'insertion

Des actions sont également menées afin de recréer un lien social, de soutenir et favoriser l'insertion sociale, en faisant du CÉSAM un lieu d'information et d'échanges.

■ **Atelier Échanges de savoirs culinaires :** réalisation de plusieurs techniques culinaires et de repas équilibrés partagés ensemble à la fin de l'atelier. Cet atelier permet d'échanger, de partager, de valoriser les personnes : chacun fait la démonstration de ses recettes et prend conscience qu'un repas équilibré peut être peu onéreux et peut se faire avec les produits du CÉSAM. Ces ateliers sont le relais des orientations du plan national nutrition santé.

■ **Actions de sensibilisation :** ateliers sur le classement de papiers, la gestion d'un budget, afin d'aider les personnes à mieux gérer les affaires de la vie quotidienne et à être plus autonome.

■ **Sensibilisation au dépistage gratuit du cancer du sein**

■ **Atelier bien-être et image de soi**

■ **Point Internet en libre accès** avec les conseils et l'aide d'une animatrice.



■ **Actions autour des vacances :** en 2010, 44 personnes fréquentant le CÉSAM ont pu participer à des journées détente à Quend-plage, accompagnées par des agents du CCAS, grâce à l'initiative du Conseil régional. Le CÉSAM travaille également en partenariat avec l'association Vacances et Familles 60 afin de permettre aux familles de construire un projet de vacances et de réaliser un séjour à moindres frais.

■ **Partenariat avec la Faïencerie :** les usagers du CÉSAM ont l'opportunité de se rendre gratuitement ou moyennant une petite participation aux spectacles du théâtre de la Faïencerie.

De manière générale, ces ateliers permettent aux personnes de passer un bon moment, rencontrer d'autres personnes, tout en profitant de conseils pour mieux vivre au quotidien. On constate une plus grande autonomie et responsabilisation des personnes qui fréquentent régulièrement les ateliers.

499 FAMILLES

ont bénéficié de l'aide alimentaire du CÉSAM en 2010

INFOS PRATIQUES

CÉSAM

15 Place de l'Église 60100 Creil

Tél : 03 44 72 36 19

Mme Castaldi, Responsable du CÉSAM

Tél : 03 44 62 70 24

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h30

Les résidences pour personnes âgées

Creil compte trois résidences pour personnes âgées, proposant aux Creillois de plus de 60 ans un hébergement adapté avec deux types d'habitat : immeuble ou ensemble pavillonnaire. Elles sont gérées par le CCAS.

Qui peut en bénéficier ?

Les résidences sont proposées aux personnes âgées de 60 ans et plus, valides et autonomes.

Caractéristiques des logements

Superficie : Appartements de type 1 (pour une personne) : 33 m², appartement de type 2 (2 personnes) : 41 m², appartements non meublés avec coin cuisine équipé de plaques électriques. Petits animaux domestiques tolérés à condition qu'ils n'apportent aucune gêne ou nuisance.

Suivi médical

Les résidents gardent toute liberté quant au choix de leur médecin traitant, infirmier, kinésithérapeute...

Services proposés

■ **Restauration** : les résidents peuvent bénéficier du portage du repas à domicile ou prendre leur déjeuner dans la salle de restauration des résidences, ainsi que les personnes extérieures aux résidences.

■ **Accueil des visiteurs** : des chambres d'accueil sont mises à disposition des visiteurs contre une participation pour la nuit.

■ **Hébergement temporaire** : à la résidence Somasco, un studio meublé est à disposition des personnes de plus de 60 ans valides et autonomes en contrepartie d'un prix de journée. Il peut être occupé d'une semaine à deux mois.

Fonctionnement

■ **Personnel d'encadrement** : les résidences sont gérées par une équipe composée d'un responsable et d'agents d'entretien.

■ **Sécurité** : chaque résidence dispose d'un gardien sur place et chaque logement peut être équipé de la téléalarme.

■ **Redevance** : elle est forfaitaire et inclut l'hébergement, les charges et les prestations de service (personnel, animation interne...). Les locataires peuvent prétendre à l'Allocation Logement Social (ALS).



■ Animations : un programme d'animations varié est proposé dans chacune des résidences.

Nombre de résidents en 2010 :

Résidence Faccenda : 49, résidence Somasco : 68, résidence Leroy : 33.

INFOS PRATIQUES

Renseignements :

Résidence Somasco - 14 rue Charles Somasco

Tél. : 03 44 55 24 00

Résidence Faccenda - 1 rue de Verdun

Tél. : 03 44 25 42 55

Résidence Leroy - rue Albert Schweitzer

Tél. : 03 44 25 77 68

Service de coordination et d'aide aux personnes âgées du CCAS

Tél : 03 44 62 70 01 – ccas@mairie-creil.fr

Deux Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Résidence médicalisée « Les Bords de l'Oise »

110 rue de la République

Tél : 03 44 32 06 00

Résidence médicalisée « la Pommeraye »

28 rue Vincent Auriol

Tél : 03 44 56 09 33

Un centre de Vacances : Creil Alpes

Creil Alpes est un centre de vacances situé aux Carroz d'Arraches en Haute-Savoie. En 1976, la Ville de Creil y achète un terrain et fait bâtir un centre polyvalent destiné à accueillir les enfants en colonie de vacances. Le centre est géré par la fédération des œuvres laïques selon une délégation de service public. Il dispose d'une piscine découverte.

Bénéficiaires de Creil Alpes

Le centre Creil Alpes accueille à la fois des élèves des classes de CM1/CM2 des écoles élémentaires de Creil, et des jeunes de 6 à 17 ans dans le cadre des séjours organisés par la Ville (un séjour ski l'hiver et deux séjours multi-activités l'été). Ouvrir le centre aux écoles creilloises est une vraie volonté de la Ville, afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de partir 14 jours aux sports d'hiver à un tarif bas.

Activités proposées

En premier lieu, les séjours à Creil Alpes permettent aux enfants la découverte de la vie en collectivité avec d'autres enfants. C'est également l'occasion pour eux de découvrir les joies de la montagne et de ses activités : ski, escalade, bicyclette de descente, rafting, spéléologie, cheval, randonnée, bivouac.

Tarifs

Créé dans le but de permettre au plus grand nombre d'enfants de partir en vacances, Creil Alpes fonctionne sur le mode du quotient familial. Ainsi, le prix payé par une famille pour envoyer son enfant au centre Creil Alpes varie en fonction des revenus des parents.

508 ENFANTS

sont partis à Creil Alpes en 2011 (classes de neige, séjour hiver et été confondus).

INFOS PRATIQUES

Direction de l'enfance et de la jeunesse
03 44 29 52 29 – contact@mairie-creil.fr



3

LA SOLIDARITÉ, LE FIL ROUGE DE L'ACTION MUNICIPALE

TAUX D'EFFORT ET TARIFICATION SOLIDAIRE

CULTURE

SPORT

ENFANCE

JEUNESSE

LOGEMENT

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

EMPLOI

TRANSPORT

SANTÉ

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Taux d'effort et tarification solidaire



Depuis de nombreuses années, le quotient familial permettait de calculer une tarification basée sur les ressources des foyers pour de nombreux services proposés par la Ville. Pour rendre plus juste l'effort demandé à chacun pour le financement de certains services municipaux, la Ville de Creil a souhaité mettre en place un «**taux d'effort**», c'est-à-dire un pourcentage appliqué aux revenus de chaque foyer déterminant ainsi un tarif propre à chacun. **Ce tarif est proportionnel au nombre d'enfants à charge et aux ressources des familles.** Ce mode de calcul est déjà appliqué depuis une dizaine d'années pour l'accueil des petits en crèche familiale et collective et au sein du CCAS pour les prestations des personnes âgées. **Depuis le 1^{er} septembre 2011, ce nouveau mode de calcul est appliqué à la restauration scolaire.**

Exemple

- Une famille avec un enfant et des ressources globales mensuelles (salaires, CAF, pensions...) de 2 000 euros se verra appliquer le tarif suivant : $2\,000 \text{ (les ressources)} \times 0,22\% \text{ (taux d'effort pour une famille avec un enfant)} = 4,4 \text{ euros le repas.}$

- Une autre famille creilloise ayant les mêmes ressources et deux enfants se verra appliquer le tarif suivant : $2\,000 \text{ (les ressources)} \times 0,17\% \text{ (taux d'effort pour une famille avec deux enfants)} = 3,4 \text{ euros le repas.}$

Ainsi, deux familles avec les mêmes ressources mais n'ayant pas le même nombre d'enfants à charge auront un tarif différent. Il en est de même pour deux familles avec le même nombre d'enfants à charge mais des ressources différentes.

Enfants scolarisés en classe d'inclusion scolaire (CLIS)

Pour les familles avec un enfant scolarisé en CLIS, le taux d'effort sera également appliqué et ce quel que soit le lieu de résidence de la famille, l'affectation de leur enfant dans une école creilloise leur étant imposée.

Paiement des factures

Le paiement continue à se faire directement au Trésor public.

QUESTIONS/RÉPONSES

QUI EST CONCERNÉ PAR LE TAUX D'EFFORT ?

Tous les Creillois. Les personnes n'habitant pas la commune se verront appliquer le tarif maximum.

QUELS REVENUS SONT PRIS EN COMPTE POUR LE CALCULER ?

Le taux d'effort est calculé à partir des salaires, auxquels s'ajoutent les primes, les pensions alimentaires perçues, des indemnités diverses, certaines allocations familiales, les revenus de capitaux mobiliers et les revenus fonciers.

COMMENT CONNAÎTRE LE PRIX QUE JE VAIS PAYER ?

Il suffit de multiplier le taux d'effort (taux déterminé en fonction du nombre d'enfants) par le revenu mensuel calculé par le service vie scolaire pour votre foyer. Ainsi, chaque famille possède un tarif qui lui est propre et qui évolue en fonction de ses revenus.

QUE FAIRE SI MA SITUATION CHANGE ?

Vous devez en informer le service vie scolaire, qui actualisera le nombre d'enfants à charges, lequel permettra de baisser votre taux d'effort.

ET SI C'EST MA SITUATION FINANCIÈRE QUI CHANGE ?

Là aussi, vous devez prévenir le service vie scolaire. Un calcul provisoire de vos ressources sera réalisé pour une période temporaire de six mois.

OÙ DEPOSER MON DOSSIER ?

Service vie scolaire

Cour de la Police Municipale
allée du musée – 03 44 29 52 00
vie.scolaire@mairie-creil.fr

Mairie annexe Rouher

16 place de l'Eglise – 03 44 24 00 97

Mairie du quartier du Moulin

rue F. Auguste Bartholdi – 03 44 25 24 06

ZOOM EN CHIFFRES

5 000 ENFANTS

de 4 mois à 15 ans

fréquentent les crèches, les écoles, la restauration scolaire, les activités périscolaires...

1 327 FAMILLES

sont bénéficiaires du service de la restauration scolaire

1,41 à 4,24 €

Prix payé par les familles creilloises contre 6,97 € le coût complet d'un repas servi

Culture

Des tarifs accessibles à tous



Les structures culturelles pratiquent des tarifs permettant au plus grand nombre de Creillois de participer aux activités et manifestations. Les tarifs des ateliers de l'espace Matisse et du conservatoire de musique sont calculés sur le principe du quotient familial et sont donc adaptés en fonction des revenus des familles.

Les abonnements à la médiathèque sont gratuits pour les moins de 18 ans, les chômeurs (Creil et CAC), les enseignants et assistantes maternelles de Creil et une carte gratuite est délivrée par famille pour les personnes percevant le RSA. Le musée Gallé-Juillet et la Maison de la Faïence sont gratuits pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les titulaires d'une carte d'invalidité, les groupes scolaires et accueils de loisirs et pour tous les premiers dimanches du mois.

Des actions spécifiques en direction des publics en difficulté

■ **La médiathèque Antoine Chanut** propose l'accueil de groupes en partenariat avec les associations de la ville, des actions avec la Protection judiciaire de la jeunesse : mesures de réparation pénale, rencontres avec les éducateurs et les familles. Elle organise enfin des ateliers d'écriture, d'illustration, de BD et résidences d'auteurs.

■ **Le musée Gallé-Juillet** organise des visites de groupes en partenariat avec des associations locales et institutions (Mission locale, hôpitaux).

■ **L'espace Matisse** a créé des ateliers spécifiques pour les personnes n'osant pas, seules, se rendre aux ateliers. Les ateliers «Sud», co-organisés avec le centre Georges Brassens pour les parents qui fréquentent le centre, ou les ateliers «Bleu» destinés aux personnes âgées de maisons de retraite, permettent à tous, de trouver du plaisir à manipuler, réaliser des œuvres collectives...

Un écrivain public

La médiathèque propose également gratuitement les services d'un écrivain public pour aider tous ceux qui en ressentent le besoin à rédiger ou comprendre des écrits. Les personnes peuvent venir avec leurs documents administratifs, formulaires, ébauches de lettres...

Tous les vendredis de 15h30 à 18h à la médiathèque Antoine Chanut – allée Nelson – 03 44 25 25 80
mediatheque@mairie-creil.fr

Sport

École Municipale des Sports (EMS)

L'école municipale des sports propose aux 6-17 ans de pratiquer de multiples activités sportives dans les gymnases de la ville toute l'année scolaire. Ces activités se déroulent le soir après l'école, le mercredi et le samedi matin et pendant les petites vacances sous la forme d'animations ou de stages sportifs. Les activités mises en place sont gérées par les éducateurs sportifs de la ville, des animateurs sportifs vacataires, les éducateurs et animateurs de certaines associations sportives (tennis, basket, gymnastique).

L'EMS favorise l'accès des jeunes des différents quartiers de la ville à la pratique sportive, leur fait découvrir gratuitement toute une palette de disciplines et les invite à intégrer les associations sportives locales.

600 JEUNES

bénéficient des activités de l'EMS chaque année

Pass'sports

Ce dispositif remplacera prochainement l'école municipale des sports, le but étant d'associer un plus grand nombre d'associations sportives. Les enfants devront valider un certain nombre de séances, ce qui leur permettra de bénéficier d'une réduction sur le prix de la licence dans une des associations sportives partenaires de la ville. Lancement prévu à la rentrée scolaire 2012.

Le sport dans les quartiers



Afin de favoriser la pratique du sport, plusieurs projets de terrains multisports ont vu le jour à Creil : les multisports Herbeval, Nerval, Jean Moulin ont été réalisés dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Rouher et un terrain a été construit sur le quartier du Moulin.

Enfance

Échanger dès le plus jeune âge



Le service Petite enfance de la Ville favorise les rencontres et les échanges dès le plus jeune âge, notamment dans les crèches qui accueillent les enfants de 0 à 3 ans. Rencontres des enfants d'écoles maternelles avec des enfants handicapés ou avec des personnes âgées, tout est mis en œuvre pour développer l'éveil, la sociabilité et la curiosité des plus petits ! Voici quelques exemples d'actions :

- Rencontres avec les seniors des résidences pour personnes âgées : une fois par mois, les personnes âgées se déplacent à la crèche collective Les P'tits Loups ou inversement, pour y pratiquer des jeux, partager un goûter... La Ville souhaiterait étendre ce projet à d'autres structures.

- Rencontres et accueil d'enfants handicapés : les enfants de la crèche Arc-en-ciel rencontrent chaque semaine des enfants du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), qui accueille des enfants souffrant de handicaps psychomoteur, neuromoteur, intellectuel... L'effet est très positif pour tous les enfants, qui se voient sensibilisés dès le plus jeune âge à la question du handicap. La crèche accueille elle-même 3 enfants handicapés. La crèche La Farandole accueille des enfants malvoyants ou non-voyants, son personnel étant formé pour les recevoir dans les meilleures conditions.

- Favoriser le passage vers l'école : La crèche Les P'tits Loups a mis en place un système de passerelle vers l'école maternelle en partenariat avec l'école Jean Biondi, afin de rendre plus facile le passage à l'école. Les petits s'y rendent plusieurs fois, parrainés par les plus grands.

Réussir à l'école : une chance pour tous

Permettre à tous de réussir sa scolarité et accompagner ceux qui peuvent se trouver en difficulté est une priorité à Creil. Deux dispositifs spécifiques sont utilisés :

- **Le contrat local d'accompagnement à la scolarité** : une convention signée avec la caisse d'allocations familiales (CAF) de Creil prévoit des ateliers d'accompagnement à la scolarité sur les différents quartiers de Creil deux fois deux heures par semaine. Quatre personnes, employées par la Ville assurent ces ateliers, en lien avec les enseignants. Ces derniers repèrent les enfants présentant des difficultés, une réunion est organisée en mairie avec les parents pour leur présenter le dispositif. Un contrat d'engagement moral est signé par les parents et l'enfant.

- **Le programme réussite éducative** : il accompagne depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité. Il s'agit de construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite, au carrefour de l'approche individuelle et de l'approche collective... À Creil, ce programme a été mis en place dès 2005, avec une subvention de l'État. Il est porté par le CCAS pour l'aspect juridique et financier, et par la direction de l'enfance pour un portage fonctionnel. Aujourd'hui, les priorités sont :

- Le développement de réponses individualisées face aux problématiques rencontrées afin de prendre en considération la particularité de chaque situation (aide à la fonction parentale, accompagnement psycho-social, suivi en psychologie, orthophonie et/ou psychomotricité, soins médicaux, aide financière...).
- La mise en place d'actions collectives permettant de travailler les savoirs, savoir-faire et savoir-être des bénéficiaires en fonction des besoins repérés, y compris des actions permettant la participation en simultané des enfants et des parents (activités artistiques, sportives, musicales et culturelles, accompagnement scolaire, lutte contre l'illettrisme).

205 ENFANTS ET JEUNES

ont été suivis en 2010 dans le cadre de la réussite éducative pour 130 en 2009, une progression qui se poursuit en 2011.

INFOS PRATIQUES

Coordinateur Réussite éducative – 03 44 29 51 94

Jeunesse

L'espace jeunesse



C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information et de documentation, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans, scolarisés ou non. L'accès est libre et gratuit.

■ **Information** : sur la scolarité, la formation, les métiers, la santé, le logement et la vie pratique, les droits et démarches de la vie quotidienne, les vacances, loisirs, sports, l'étranger (études, stages...).

■ **Documentation** : classeurs et fiches, ouvrages et magazines thématiques.

■ **Services** : aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, accompagnement dans les démarches administratives, accompagnement dans la mise en œuvre de projets personnels ou collectifs, accès gratuit à internet.

■ **Autres actions** : opération "Tremplin Citoyen" et «PSC1», journées d'information et de prévention, rencontres thématiques, sorties culturelles, artistiques et/ou sportives, mise en place de stage...

INFOS PRATIQUES

Espace jeunesse
22 rue Despinas (proche de la gare)
03 44 25 69 34 - www.jeunes2creil.com
jeunesse@mairie-creil.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : de 13h30 à 18h
Mardi et mercredi : de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
Jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h
Samedi : de 9h30 à 12h

Un accueil à «La Garenne»

Depuis octobre 2011, l'espace associatif « La Garenne », situé sur le quartier Rouher, propose une permanence. Les jeunes peuvent y retrouver les mêmes services et informations qu'à l'Espace jeunesse.

INFOS PRATIQUES

« La Garenne »
9 rue du Mégret
03 44 25 69 34
jeunesse@mairie-creil.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h

Tremplin citoyen : aider à la formation des jeunes

La ville de Creil propose aux 16-25 ans une aide pour financer une partie de leur projet de formation (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur, brevet d'Aptitude à la Formation de Directeur, permis de conduire, ateliers Prévention Secours Civiques, stage à l'étranger...). En contrepartie de 21h de bénévolat au sein des services municipaux ou d'associations partenaires, la Ville s'engage à verser directement à l'organisme de formation choisi par le jeune une aide financière de 120€

Comment en bénéficier : remplir une fiche d'inscription auprès de l'espace Jeunesse en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

INFOS PRATIQUES

Espace jeunesse
03 44 25 69 34
jeunesse@mairie-creil.fr

Le Studio musique



L'Espace Jeunesse de la Ville de Creil propose et met à la disposition des jeunes un espace dédié à la musique. Il s'adresse à tous les musiciens débutants ou confirmés, pratiquant tous les styles de musique à partir de 13 ans. La réservation d'un créneau de répétition doit s'effectuer au minimum 48h à l'avance. L'équipe propose tout au long de l'année :

- Un accompagnement individuel ou collectif
- Des stages sur des thématiques artistiques (ateliers écritures...)
- Des participations aux événements communaux (fête de la musique...)
- Sensibilisation, initiation et découverte de l'outil d'enregistrement
- Accompagnement à la composition et l'enregistrement
- Sorties culturelles et artistiques
- Un lieu ressources documentaires.

INFOS PRATIQUES

Studio musique
120 rue Jean-Baptiste Carpeaux
03 44 72 64 37
studio.musique@mairie-creil.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9h à 12h et de 13h à 16h
Tarifs (le créneau de 3 heures) :
Association C.A.C : 4.53 €
C.A.C* : 6.38 € - Hors C.A.C : 13.70 €
* Communauté Agglomération Creilloise

Logement

Aides au logement

Voir chapitre I "Le CCAS" page 12

Amélioration de l'habitat

Les personnes venant d'acquérir un logement datant de plus de quinze ans et souhaitant faire des travaux (à l'exception des travaux d'économie d'énergie) peuvent obtenir une aide du centre d'amélioration du logement (CAL) PACT, une association départementale à vocation sociale à disposition des familles propriétaires et localités, des personnes âgées et des collectivités territoriales. L'association propose d'étudier les solutions pratiques, d'assurer les contacts avec les artisans et d'aider à la constitution du dossier administratif.

INFOS PRATIQUES

CAL PACT
28 rue du Pont d'Arcole
60 000 Beauvais
03 44 02 21 93

Lutte contre l'habitat insalubre

La mission salubrité de l'habitat a été créée à la mairie en 2009 afin de coordonner, de suivre les dossiers et de résorber l'habitat insalubre sur le territoire creillois. Ses missions sont de traiter et suivre les demandes d'intervention pour insalubrité de l'habitat. En 2010, le service a instruit 49 nouveaux dossiers et réalisé environ 200 visites qui concernent des évaluations de logement, des contrôles d'hygiène de commerces de bouche ou encore des contre-visites réalisées après mise en demeure afin de suivre les situations et éviter qu'elles se dégradent.



Procédures mises en œuvre

Ces enquêtes permettent de mettre en place des procédures. En 2010 ont été concernés : 82 logements, 20 parties communes, 10 espaces extérieurs et 3 commerces. Certaines procédures relèvent des pouvoirs de police du maire. Pour les cas les plus graves, la mission salubrité de l'habitat saisit l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Préfecture. Parmi les mesures prises, on peut citer :

- La déclaration de locaux impropres à l'habitation par nature qui conduit à une interdiction définitive à l'habitation.
- La reconnaissance de logements en situation d'insalubrité remédiable avec relogement temporaires des locataires et obligation pour le propriétaire ou bailleur d'entreprendre les travaux nécessaires.
- La reconnaissance de suroccupation d'un logement du fait du bailleur, qui conduit à un arrêté préfectoral obligeant le bailleur à reloger la famille.
- Obligation faite aux propriétaires de mettre les installations (gaz, électricité...) en conformité (53 cas ont été réalisés sur les 115 propriétaires mis en demeure).
- Condamnation de propriétaires à une amende pour non respect d'un arrêté municipal ou encore à indemniser un locataire pour les troubles subits du fait de l'insalubrité et obligation de faire les travaux nécessaires.
- Arrêtés municipaux demandant des travaux de sécurisation de plusieurs immeubles.
- Intervention du CCAS dans les cas les plus graves pour aider au relogement des personnes.

INFOS PRATIQUES

Mission Salubrité de l'habitat
03 44 29 50 37
salubrite.habitat@mairie-creil.fr

Accessibilité et handicap



La Municipalité s'est fixée pour objectif de rendre la ville accessible de manière généralisée aux personnes à mobilité réduite, mais aussi de leur permettre l'accès au plus grand nombre de services et domaines d'activités. En 2008, la Ville a créé une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées. Elle organise ses travaux au sein de trois sous-commissions: accessibilité, loisirs et culture, citoyenneté et accès aux droits.

Diagnostic et mise aux normes des espaces publics

La commission a entrepris un diagnostic de tous les établissements recevant du public lui appartenant, sur le territoire, et a commencé plusieurs réaménagements : aménagements de chaussée, de places de stationnement « handicapés », mise en place de feux dotés de dispositifs pour les mal- et non-voyants. La mise aux normes progressive des 35 bâtiments communaux a commencé et tous les nouveaux programmes intègrent évidemment l'accessibilité : la Grange à musique, La Locomotive, crèche « Les Marmousets », stand de tir, sanitaires des écoles Macé et Freinet, des salles carpeaux et du gymnase de Nerval. Concernant les commerces creillois, un recensement sera organisé prochainement et une sensibilisation des exploitants est prévue pour leur rappeler l'exigence d'accessibilité de leurs locaux d'ici 2015. La Ville les informera également sur les aides proposées.

Accessibilité du logement

On a constaté une carence dans l'accessibilité des logements sociaux sur Creil aux personnes handicapées. La commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées a impulsé la création d'une instance spécifique réunissant les bailleurs sociaux, les élus et services de la Ville, au sein du CCAS.

Accessibilité à l'emploi

En 2010, la Ville de Creil a déclaré un pourcentage de 5,27 % d'emploi de personnes handicapées et a entrepris l'aménagement du poste de travail, voire des missions, des agents concernés. Un taux de 6 % est exigé par la loi. La Ville sera donc attentive les années à venir afin d'atteindre ce taux.

La culture et le sport pour tous

Des rencontres ont été organisées avec les clubs sportifs de la ville afin de permettre l'accueil de personnes à mobilité réduite. L'école municipale des sports travaille en parallèle sur un projet d'initiation au sport des jeunes handicapés.

Sur le plan culturel, une réflexion est engagée sur des actions en direction du public handicapé. Différentes activités sont déjà proposées par l'espace Matisse, l'espace culturel de la Faïencerie et les trois bibliothèques de la ville. Plusieurs structures culturelles favorisent la fréquentation des personnes handicapées. Ainsi, la médiathèque met à disposition des outils informatiques : tourne-page, loupe... et dispose d'un rayon de livres en gros caractères.

Le musée Gallé-Juillet développe des actions en direction des publics handicapés sur des manifestations de la Ville. Grâce à un partenariat avec l'association Le fil d'Ariane, des plans et des documents d'aide à la visite en braille ont été édités. Depuis la rentrée 2011, des visites « touche à tout » sont proposées. Enfin, le musée réalise une étude complète afin de recenser les besoins en matière d'accessibilité du musée aux personnes handicapées.

Accueillir les enfants porteurs de handicap

La volonté d'accueillir au mieux les enfants porteurs de handicap dans les structures collectives municipales a encouragé au développement des projets d'intégration de ces enfants, avec l'aide du CAMPS de Creil (Centre d'Action Médico-social Précoce) dans les crèches et avec l'association Langage et Intégration pour l'accueil des enfants malentendants dans les structures d'accueil de loisirs. La formation des personnels d'encadrement et d'animation de la Ville s'effectue en parallèle avec ces organismes.

INFOS PRATIQUES

Mission accessibilité
03 44 29 50 37
salubrite.habitat@mairie-creil.fr

Emploi

Réintégrer le monde du travail



Pour permettre à des demandeurs d'emplois, jeunes et adultes, d'intégrer ou de réintégrer le monde du travail en alliant formation et reprise d'activité, **la Ville de Creil, l'association Adéquation et l'organisme Formation et Développement collaborent à la mise en œuvre du dispositif «Secisol» (Sécurité, Citoyenneté, Solidarité)**. 18 personnes ont intégré à la rentrée 2010 le dispositif Secisol et sont accompagnées par des tuteurs au sein des services municipaux. Leur intervention porte sur 3 axes majeurs : l'animation, l'aide à la personne et la prévention et la sécurité. Certains d'entre eux intégreront, à terme, les services municipaux.

INFOS PRATIQUES

Adéquation
zone portuaire quai d'Amont à Nogent-sur-Oise
03 44 32 96 68

Formation et emploi des jeunes

Volonté de rapprocher la formation des jeunes, de l'emploi existant sur le bassin creillois, en 2009/2010, la Ville de Creil a mis en place un partenariat avec l'IUT de Creil pour organiser des formations dans le domaine de l'aide à la personne et du développement durable avec intégration de stagiaires au sein des entreprises et des collectivités locales, en fin de formation. **La signature d'une charte école / entreprise** est envisagée pour favoriser l'insertion des jeunes apprentis par l'emploi, dès le collège. À noter, l'organisation d'un **forum de l'emploi**, chaque année, au sein du bassin creillois. Il permet de présenter les métiers, les offres d'emploi et de formation et de laisser son CV aux entreprises locales, services publics et associations présentes sur les stands.

Recherche d'emploi pour les 16-25 ans

L'Espace Jeunesse propose gratuitement aux Creillois(-es) à partir de 16 ans de participer à des ateliers de recherche d'emploi pour apprendre à utiliser les sites internet dédiés à la recherche d'emploi, à sélectionner, comprendre et répondre à une offre d'emploi spécifique et à réaliser leur CV dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de job étudiant :

- Apprendre à utiliser l'outil informatique (Internet, e-mail, Word),
- Réaliser un CV (mise en valeur des compétences).

INFOS PRATIQUES

Inscription au 03 44 25 69 34 ou à jeunesse@mairie-creil.fr ou à l'Espace jeunesse tous les samedis de 10h à 12h (22 rue Despinas)

Transports

Des tarifs plus attractifs

Les bus dans l'agglomération creilloise sont gérés par la Communauté de l'agglomération creilloise. Depuis septembre 2011, un nouveau réseau et une nouvelle grille tarifaire ont été instaurés afin d'améliorer le service de transport et de proposer des tarifs plus attractifs (nouveaux abonnements, gratuité pour tous les élèves de l'école à l'IUT, pour les bénéficiaires du RSA et seniors qui fréquentent le CCAS).



INFOS PRATIQUES

Service des Transports de l'Agglomération Creilloise (STAC) - 03 44 66 89 89 - www.creilbus.fr

Santé

Soucieuse d'améliorer l'accès aux soins et de réduire les inégalités sur son territoire dans le domaine de la santé, la Ville de Creil par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un Atelier Santé Ville (ASV). Ce dispositif cofinancé par l'État a pour but de contribuer à réduire les inégalités sur le territoire en initiant une démarche de promotion de la santé pour les populations les plus vulnérables.



Bilan sanitaire

Tous les indicateurs sanitaires et sociaux relayés par le diagnostic Santé Picardie réalisé par l'Observatoire régional de santé et du social font apparaître Creil comme prioritaire au regard des problématiques de santé tant au niveau des dépistages, de la prévention que de l'accès aux soins. De plus, en 2010, une analyse des besoins sociaux a été réalisée sur le territoire de Creil par un cabinet extérieur. Elle a confirmé plusieurs difficultés dans le domaine social et sanitaire allant de l'offre de soins et de la fréquentation des professionnels de santé par les habitants. L'offre libérale de soins est par exemple insuffisante sur l'ensemble de la ville. Les études menées font également ressortir le lien entre situation sociale et accès aux soins : les personnes les plus vulnérables en matière de revenus, de logement, d'emploi, de mobilité, etc. sont aussi celles qui ont le plus de difficultés à accéder aux soins.

Atelier Santé Ville

Ce dispositif, géré par un coordonnateur santé, vise à mettre en cohérence l'ensemble des actions sociales et de santé et à coordonner les interventions des différents opérateurs sur le territoire.

Missions

- Participer à la valorisation du territoire en rendant plus visibles les actions de santé déjà engagées.
- Identifier les besoins du public, notamment du public en difficulté.
- Diversifier les moyens d'intervention par site.
- Réduire les inégalités territoriales de santé.

- Favoriser et augmenter l'accès aux soins.
- Faciliter la prévention
- Renforcer les liens entre la Ville et l'hôpital.
- Créer un système de réseau entre associations à vocation sociale, associations médico-sociales, professionnels de santé et institutions afin d'orienter les habitants vers les structures les plus adaptées en fonction de leurs besoins.
- Rencontrer l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, élus, population, associations sociales et médico-sociales) par le coordinateur santé ville.

Étapes

- La tenue de plusieurs comités techniques et groupes de travail, réunissant les membres du comité de pilotage avec des professionnels de santé, des associations, les services municipaux, les usagers qui sont les plus à même de faire remonter les difficultés rencontrées, leurs attentes. . .
- L'état des lieux à partir de la réflexion menée dans les comités et groupes de travail.
- Des propositions et définitions des problématiques de santé prioritaires en vue de réaliser un Plan Local de la Santé qui devra être validé puis signé par toutes les parties prenantes.
- La réunion d'un comité de pilotage, instance de décision composée du Maire, de l'adjointe au maire en charge de la solidarité, de la santé et de l'organisation des services, de l'élue déléguée à la santé et ou autres élus de la ville, du Sous-Préfet, du directeur de l'Agence régionale de la Santé, de la directrice du CCAS, du directeur de la CPAM (caisse Primaire d'Assurance Maladie), de la directrice de l'hôpital, du représentant de la réussite éducative et du coordinateur Santé Ville. Cette instance donne les grandes orientations et valide la démarche et le travail effectué.

Objectif final

Plan local de santé pour Creil pour 2012.



Coopération décentralisée

La solidarité passe aussi par la coopération avec d'autres pays. La Ville de Creil souhaite sensibiliser les Creillois aux situations de sous-développement dans certaines villes et mettre en œuvre des actions concrètes pour permettre aux habitants de ces villes et aux Creillois, de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble à des projets de développement, des projets culturels...

Sensibiliser les Creillois

Les rencontres internationales de la jeunesse constituent la première grande action de la Ville en faveur de la sensibilisation des jeunes aux situations et conditions de vie que peuvent connaître d'autres jeunes. Elles réunissent toutes les villes jumelées à Creil: Marl (Allemagne), Pendle (Angleterre), Chorow (Pologne), Qadoura et Bethléem (Palestine), Orossougui et Nabadji Cicol (Sénégal) et Dakhla (Maroc), ville où se sont déroulées les rencontres en juillet 2011. Durant une semaine, des jeunes de chaque pays se sont réunis et ont découvert la culture de chacun, ils ont participé à des ateliers, débats sur de nombreux sujets, (égalité hommes/femmes, écotourisme, développement économique, handicap...). A la fin de la semaine, tous sont repartis avec des propositions d'actions à mettre en œuvre dans leurs villes respectives.

Les jeunes Creillois ont choisi de créer un événement lors de la semaine de la solidarité internationale, en novembre 2011, où ils présentent les travaux réalisés pendant les rencontres à Dakhla et où tous les acteurs de la solidarité internationale de Creil sont invités. Avec ces jeunes ambassadeurs de la solidarité internationale, la Ville espère véhiculer des valeurs de respect, de tolérance, de partage et changer le rapport que l'on a à l'autre.

Agir en faveur du développement

La Ville se mobilise de deux manières en faveur de pays en développement :

Les situations d'urgence, comme celle qu'a connue Haïti en janvier 2010. La Ville, en partenariat avec le collectif Haïti Solidarité Oise, a apporté tout de suite, et continue à apporter un soutien durable à la ville haïtienne des Abricots, pour l'aider à faire face à l'afflux de réfugiés des zones sinistrées par le séisme, puis l'accompagner dans un développement durable.

La mise en place de conventions de coopération se traduit par la signature d'accords de coopération entre Creil et une autre ville. L'objectif étant le transfert de connaissance et de compétences, l'accompagnement dans le développement de ces villes.

■ **En Palestine, avec le camp de Qadoura et la ville de Bethléem**, la solidarité se traduit par la mise en œuvre de projets



autour de l'enfance et de la jeunesse, des échanges avec les enfants des centres de loisirs de Creil, mais aussi le don d'ordinateurs portables au camp d'été des jeunes.

■ **Au Maroc, la ville de Dakhla** est soutenue par la Ville de Creil pour faire reconnaître sa culture et ses potentiels grâce aux



échanges et retombées qu'ils peuvent avoir. Les élus attendent aussi un transfert de compétences en matière d'environnement, de traitement des déchets et d'assainissement. Dans ce cadre, les services municipaux creillois seront amenés à intervenir.

■ **Au Sénégal, la commune d'Orossougui et l'agglomération de Nabadji Civol**, où les besoins sont importants dans tous les



domaines, il a été décidé d'axer les actions sur certaines priorités: l'eau, le traitement des déchets et l'éducation, ainsi que le développement d'échanges culturels. La Ville de Creil a également permis la naissance d'une action avec l'association «Pharmaciens humanitaires», qui s'est engagée à couvrir en partie les besoins en médicament et en matériel médical des deux collectivités. D'autre part, les « agriculteurs français pour le développement international de Picardie ont initié un projet de développement agricole par le biais d'échanges, de conseils, mais aussi d'envoi de matériel adapté et d'un apport financier.

INFOS PRATIQUES

Service relations internationales - 03 44 29 50 24

4

LES ACTEURS CREILLOIS DE LA SOLIDARITÉ

ACTEURS INSTITUTIONNELS
ACTEURS ASSOCIATIFS

Les acteurs institutionnels

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES ET D'INFORMATION DES JUSTICIAIBLES (ADAVIJ)



L'ADAVIJ accueille, écoute, informe et accompagne tous ceux qui ont besoin de faire valoir leurs droits et d'être assistés lors d'une procédure (ex. : victime de discrimination, d'un accident de la circulation, d'une erreur médicale...). Elle propose les services suivants :

- **Accompagnement** pendant la procédure et soutien psychologique.
- **Information sur l'accès** aux droits et orientation vers les bons interlocuteurs.
- **Mise en œuvre du protocole «violences conjugales»** : centralisation de tous les éléments transmis par ses partenaires (assistance sociale, gendarmerie, associations...). Avec l'accord de la victime, l'ADAVIJ peut constituer un dossier et le transférer au procureur.
- **Lutte contre les discriminations** : depuis 2008, l'ADAVIJ centralise les faits de discrimination. Un nouveau volet primordial afin de pouvoir lancer les enquêtes nécessaires. L'ADAVIJ collecte un maximum d'informations pour que ces enquêtes aboutissent en faveur des victimes.
- **Intervention en milieu scolaire** pour sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs. Un moyen d'entrer en contact avec les jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés mais aussi n'osent pas demander d'aide.

INFOS PRATIQUES

Maison de la justice et du droit
26 Rue Voltaire
03 44 64 46 75 - adavij@orange.fr
Permanences mardis, mercredis,
jeudis, vendredis de 9h à 12h sans
rendez-vous et du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

CENTRE HOSPITALIER LAENNEC

Le Centre Hospitalier de Creil est un établissement public de santé, de court séjour en médecine, chirurgie, obstétrique. Il est organisé en huit pôles principaux :

- **Médecine** : cardiologie/Unité de Soins Intensifs en Cardiologie, diabétologie, endocrinologie, hépato-gastroentérologie et nutrition, médecine interne, hémato-oncologie et pathologie infectieuse, néphrologie dialyse, neurologie-électroencéphalogramme, consultation sectorielle de la mémoire, pneumologie, consultations externes, court séjour gériatrique.
- **Chirurgie** : générale et digestive, orthopédie, traumatologie et chirurgie du rachis, urologie, stomatologie, maxillo-faciale et plastique, Otho Rhino Laryngologie, ophtalmologie.
- **Urgences**, anesthésie, réanimation : urgences adultes / Service Mobile d'Urgences et de Réanimation, Unité Médico-Judiciaire, anesthésie réanimation, médecine polyvalente.
- **Femme-enfant** : urgences gynécologiques et pédiatriques, gynécologie-obstétrique, maternité comprenant une "unité kangourou", pédiatrie-néonatalogie.
- **Plateau technique** : anatomopathologie, biologie médicale, Département d'Information Médicale, kinésithérapie /rééducation fonctionnelle, pharmacie centrale-stérilisation, plateau d'imagerie médicale radiologie, échographie, service diététique, service d'hygiène hospitalière possédant son propre laboratoire.
- **Services transversaux**, psychologues, Permanence d'Accès aux Soins, service social, Unité Mobile de Soins Palliatifs, unité de prise en charge de la douleur.
- En collaboration avec le secteur privé : **accélérateur de particules** (radiothérapie).

INFOS PRATIQUES

Centre Hospitalier Laennec de Creil
Boulevard Laennec
60109 Creil Cedex
Standard : 03 44 61 60 00
www.ch-creil.fr

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)



Créé comme organisme d'information juridique à destination des femmes, le CIDFF propose aux familles trois types d'intervention :

- **Accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes** : aide pour les femmes rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle. Entretiens gratuits et individuels, ateliers collectifs avec des méthodes de recherche d'emploi, des simulations d'entretien...
- **Information juridique** : une conseillère reçoit toute personne, homme, femme, personne morale, lors d'entretiens gratuits et confidentiels sur les questions de droit (droit du travail, droit des étrangers, droit de la famille, surendettement...). La conseillère travaille en relation avec des assistantes sociales, le CCAS afin d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs. Le service juridique intervient également dans les établissements scolaires pour sensibiliser le public à des thèmes tels que l'égalité homme-femme, la violence...
- **Écoute et aide contre les violences faites aux femmes** (entretiens individuels et confidentiels).
- **Soutien à la parentalité** : en partenariat avec le centre Brassens et d'autres structures de l'agglomération, le CIDFF organise des rencontres entre parents pour échanger sur l'éducation, la parentalité... Des rencontres intergroupes entre les quatre villes de l'agglomération sont organisées régulièrement... ainsi que des sorties ludiques en famille.

INFOS PRATIQUES

36 rue Aristide Briand (centre Buhl)
03 44 64 56 81 ou 06 25 33 88 59
cidf.creil@wanadoo.fr

ÉTABLISSEMENT SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL / L'ENVOLEE (ÉSAT)



L'ÉSAT de Creil est une structure de réinsertion pour les personnes souffrant de psychose chronique (troubles obsessionnels compulsifs, schizophrénie...). Il permet aux personnes handicapées qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire, d'exercer une activité dans un milieu protégé et ainsi de se réinsérer socio-professionnellement. Ces personnes sont toutes suivies par un psychiatre, en lien avec le personnel de l'ÉSAT (direction, infirmiers, moniteurs d'ateliers). En 2011, 83 travailleurs exercent une activité au sein de l'ÉSAT dans divers domaines : sous-traitance pour des entreprises locales (ex. : fabrication de charnière, de suspensions, étiquetage), espaces verts, lingerie, ménage, reliure. Plusieurs personnes sont également en prestation de service dans des usines, entreprises... L'ÉSAT travaille actuellement sur un projet de formation à destination des personnes handicapées, et également sur l'organisation d'activités collectives de loisirs, en partenariat avec d'autres organismes.

Bon à savoir : l'ÉSAT est ouvert au public, qui peut y déposer son linge, des livres à relier, obtenir différentes prestations de services.

MAISON DE LA SOLIDARITÉ ET DES FAMILLES (MSF)



La maison de la solidarité et des familles est un service du conseil général qui regroupe les acteurs du domaine social et médicosocial : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmières, conseillères en économie sociale et familiale... Elle a pour objectif d'apporter une réponse adaptée au public en matière de gestion de budget, de surendettement, d'éducation, de santé, de formation, d'emploi, ainsi que des aides dans les démarches administratives et parfois des aides financières. Elle accueille souvent des personnes en situation de détresse et/ou de grande précarité et leur propose un projet personnalisé, dans l'urgence ou sur le plus long terme. Dans les situations d'urgence (rupture alimentaire, d'énergie, violences conjugales...), une aide immédiate est apportée, en lien avec les partenaires associatifs, les entreprises d'énergie... Dans l'accompagnement social, les notions d'éducation et de responsabilisation sont importantes. Le but est d'aider les familles à mieux gérer leur budget, à effectuer les démarches nécessaires pour ouvrir et faire valoir leurs droits... L'accompagnement psychologique, social et médicale est également primordial.

MISSION LOCALE DE LA VALLÉE DE L'OISE



Le réseau Mission locale s'adresse aux 16-25 ans sortis du système scolaire. Elle propose plusieurs services :

■ **Construire un projet professionnel** : un conseiller accueille le jeune, le soutient dans ses démarches, lui propose des outils d'aide à l'orientation afin de faciliter les choix de projet professionnel et le met en contact avec tout un réseau de partenaires (entreprises, Pôle Emploi, centres de formation...).

■ **Être aidé dans les préoccupations de la vie quotidienne** : le conseiller est là pour écouter les jeunes, lors d'entretiens individuels et confidentiels. Il apporte des conseils en matière de santé, de logement, de mobilité, de finance...

■ **Rechercher un emploi** : de nombreux rendez-vous sont organisés chaque mois pour aider à la rédaction de CV, lettres de motivation efficaces, réussir les démarches et se préparer aux entretiens d'embauche, en partenariat avec Pôle Emploi et des professionnels d'entreprises.

■ **Participer à des événements citoyens** : elle soutient les jeunes qui ont envie d'agir : actions de lutte contre le sida, prévention sécurité routière, participation à la vie publique, associative ou culturelle. Chaque mois des découvertes culturelles sont au rendez-vous.

INFOS PRATIQUES

14 bd Salvador Allende
03 44 25 34 88
esat.creil@chi-clermont.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

INFOS PRATIQUES

2 rue Jean Moulin
Tél. : 03 44 10 76 00

INFOS PRATIQUES

3 square de la Libération
Tél. : 03 44 24 22 07
missionlocale.oise@wanadoo.fr
www.mlvo.org

Les acteurs associatifs

ASSOCIATION DE PARENTS, D'AMIS, ET DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (APEI) CREIL/NOGENT ET SA RÉGION

L'Apei de Creil-Nogent est née en 1965 à l'initiative de plusieurs parents d'enfants déficients intellectuels qui souhaitaient structurer les actions dans le domaine du handicap mental. Elle compte en 2011, 140 familles adhérentes. Sa mission première est l'action familiale :

■ **L'écoute, le dialogue et le soutien** de parents de personne porteuse d'une déficience intellectuelle.

■ **L'accompagnement dans les démarches administratives**, le montage des dossiers ainsi que la défense des intérêts moraux, matériels et financiers des personnes déficientes et leur représentation dans diverses commissions.

■ L'objectif de l'Apei locale est aussi de **créer un mouvement de solidarité** entre les familles et de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes handicapées mentales par la création d'établissements spécialisés. Ainsi l'APEI, par le biais de l'Adapei de l'Oise dont le conseil d'administration est constitué uniquement de parents, gère :

■ 4 structures pour les enfants et adolescents. Au printemps 2012 ouverture à Etouy d'un IME pour enfants/adolescents autistes.

■ 5 établissements et Services d'Aide par le Travail (ÉSAT), permettant aux usagers d'exercer une activité professionnelle.

■ 8 établissements dédiés à l'habitat, favorisant la vie sociale.

■ 2 établissements médicalisés.

■ 1 service d'accueil de jour (SAJ)

■ 2 services d'aide à la vie sociale

■ 1 service d'accompagnement médical et social aux adultes handicapés.

COLLECTIF HAÏTI SOLIDARITÉ OISE (CHASO)



Suite au séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010, les membres de l'association franco-haïtienne de solidarité et d'échanges culturels (AFHSEC), basée à Creil, ont créé le CHASO, qui regroupe tous les bénévoles de l'Oise impliqués dans la reconstruction de Haïti. Prochainement, les deux associations devraient fusionner. Le CHASO a choisi de concentrer son action sur un partenariat avec une ville, les Abricots, dont le maire, très engagé pour le développement de son territoire, avait lancé un appel à l'aide. Le CHASO a engagé une réflexion sur le long terme qui doit permettre un développement durable des Abricots pour que cette commune ne subisse plus les intempéries. Par le biais de manifestations culturelles, de rencontres, débats avec des personnalités haïtiennes, ou grâce aux dons d'institutions et de collectivités territoriales, l'association récolte des fonds envoyés aux Abricots. Le maire envoie en retour régulièrement le bilan des actions engagées. A ce jour, les premiers résultats sont visibles : projets d'assainissement, de traitement contre l'érosion des sols, développement de cultures vivrières pour permettre l'autosuffisance alimentaire de la ville, achat d'ordinateurs pour équiper le lycée technique, construction d'infrastructures routières... Le but de l'association est donc de consolider ces actions durables à Haïti, tout en poursuivant la promotion de la culture haïtienne en France.

CENTRE SOCIAL GEORGES BRASSENS

Créé en 1985, le centre social et culturel Georges Brassens, fondé sur les relations humaines et la mixité sociale, accueille tous les publics et accompagne ses usagers sur trois secteurs principaux :

■ **Familles** : halte-garderie, accompagnement scolaire, ateliers ludiques, groupe de parole pour les parents sur les problématiques d'éducation, ateliers d'alphabétisation, d'aide à la vie quotidienne. Le centre organise des loisirs en familles (sorties dans des parcs, musées, à Creil Bords de l'Oise...) et des moments informels « pause café ». Il permet chaque année à 12 familles, de partir 15 jours en vacances à la mer. Enfin, ce secteur comprend un volet santé (groupe de marche, de gym, prévention contre les maladies, atelier nutrition).

■ **Insertion professionnelle** : une conseillère économique et sociale établit de manière individuelle un projet professionnel avec les personnes et travaille sur l'environnement du projet (mobilité, situation familiale...) afin de lever les freins à l'insertion professionnelle. Des actions collectives complètent le dispositif (code de la route, CV, lettre de motivation, cours d'informatique...).

■ **Vie de quartier** : le centre Brassens a à cœur d'ouvrir ses actions sur tout le quartier, mais aussi aux habitants d'autres villes. Il propose des rencontres sur des problématiques de quartier, informe et implique les habitants du quartier Rouher sur le programme de renouvellement urbain. Enfin, il accompagne les habitants dans la mise en œuvre de micro-projets (repas par l'association de femmes « Saveurs d'ailleurs », fête de Noël pour les personnes seules, cours de danse africaine, fête des enfants...).

INFOS PRATIQUES

03 44 57 19 05

apei.creil.nogent@orange.fr

www.apei-creil-nogent.asso.fr

INFOS PRATIQUES

11 rue des Hironvalles

06 15 21 07 96

collectif.chaso@free.fr

<http://collectifchaso.free.fr>

INFOS PRATIQUES

4 bis rue Henri Dunant

03 44 24 54 64 - c.g.b@wanadoo.fr

Du lundi au samedi de 9h-12h

et de 13h30 à 18h

CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE (CLCV)



Une difficulté dans les domaines de la consommation, du logement, un litige avec un professionnel ? L'association de consommateurs Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) informe, aide et accompagne ses adhérents dans tous les problèmes de la vie quotidienne (litige avec un bailleur, un commerçant, une banque, une assurance, entre particuliers...). Sa médiatrice juridique et ses bénévoles aident les particuliers adhérents à régler leur litige, constituer un dossier, réunir la documentation, négocier avec un professionnel et si besoin les accompagne dans leur action au tribunal... CLCV représente également les consommateurs et locataires de manière collective, puisqu'elle siège dans de nombreuses instances officielles et peut mener des négociations collectives. Elle intervient dans des domaines aussi divers que le logement, la consommation, le surendettement, mais aussi les questions d'environnement et travaille en lien avec de nombreux partenaires (Maison de la Justice et du Droit, Maison de la Solidarité et des familles, CCAS...). Enfin, CLCV réalise de nombreuses enquêtes afin de mettre en évidence des injustices ou carences (coût des transports, évolution des prix dans les supermarchés, services bancaires...)

CENTRE D'INFORMATION ET DE MÉDIATION SOCIALE (CIMS)

Créé en 2000, le CIMS intervient dans la médiation sociale interculturelle sur l'agglomération creilloise. À l'origine, l'association œuvrait pour l'intégration et l'autonomie des femmes face au constat que beaucoup de femmes se trouvaient dans des situations d'isolement et de cloisonnement. L'objectif était donc de les faire sortir de chez elles, leur faire découvrir de nouvelles choses, des activités, et de les accompagner dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle, leur proposer des cours de langue française, d'alphabétisation... Aujourd'hui, le CIMS s'est tourné vers les familles en général en s'ouvrant aux enfants et aux hommes. Elle propose :

- **Médiation sociale** : accompagnement vers les institutions, professionnels de santé, et suivi des dossiers des personnes jusqu'à ce qu'elles puissent se prendre en charge de manière autonome.
- **Insertion professionnelle** : organisation de visites d'entreprises, aide à la recherche d'emploi et de formation, apprentissage du français. Suivi individualisé.
- **Aide aux devoirs des enfants** : groupes de dix enfants encadrés par deux animateurs, avec pour but de leur redonner confiance en eux, cours particuliers à prix bas (10€/h), suivi avec les enseignants, sensibilisation des parents à l'importance de s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.
- **Santé** : interventions régulières de la caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sur la nutrition, organisation de séances de gym douce.
- **Sorties, manifestations festives** : organisation de sorties à Paris (Assemblée nationale, Champs Elysées), cinéma, golf, fête de fin d'année avec les enfants, participation à la fête des associations...

RÉSEAU COUP DE MAIN



Réseau Coup de main a deux missions essentielles assurées par l'association :

■ **L'offre d'emploi** : Réseau Coup de Main travaille avec des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des entreprises, auxquels elle propose des prestations de gardiennage, de jardinage, de bricolage, de ménage, d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles... Ces prestations sont effectuées par les salariés de Réseau Coup de Main, qui reprennent ainsi une activité professionnelle rapidement, retrouve goût au travail et leur envie de nouvelles perspectives professionnelles. Environ 500 personnes sont salariées chaque année.

■ **L'accompagnement** : une conseillère en insertion professionnelle reçoit les personnes, travaille avec elles sur les outils de recherche d'emploi et affine leur projet professionnel. Elle peut orienter les personnes vers des formations (Réseau Coup de Main propose elle-même des formations d'assistante de vie, d'hygiène des locaux, un certificat pour la conduite d'engins de chantier) et apporter une aide aux démarches administratives, des informations sur les droits...

■ **Deux structures pérennes** : RCM a créé deux autres associations: Réseau Coup de Main Services, spécialisée dans l'offre de services aux particuliers, qui emploie douze personnes sur des contrats de longue durée suivis éventuellement de CDI. Réseau Coup de Main Eco-linge est un pressing (4 rue Blaise Pascal) qui emploie quatre personnes et basé sur une technique de nettoyage à l'eau, utilisant des produits inoffensifs pour l'environnement. Un atelier de repassage offre un service de repassage de linge pour les particuliers.

INFOS PRATIQUES

27 bis rue Robert Schuman
03 44 64 00 94 – oise@clcv.org
www.clcv.org
Du lundi au vendredi 9h30-12h30
et 13h30-17h

INFOS PRATIQUES

2 rue Denis Papin
03 44 28 94 63 – cims2@neuf.fr
Du lundi au vendredi 9h-12h
et 13h30-17h

INFOS PRATIQUES

44 place Auguste Rodin – 60100 Creil
03 44 64 42 80 – fax : 03 44 64 42 84
accueil@rcm60.com
www.rcm60.com

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours populaire français mène, depuis 1945, un combat pour faire reculer la misère. L'association œuvre sur Creil depuis plus de 30 ans et dispose d'un local où elle accueille le public en difficulté. Son action couvre plusieurs domaines :

■ **L'aide alimentaire et vestimentaire :** avec d'une part, l'aide d'urgence et d'autre part, l'accompagnement, par lequel les bénévoles proposent un entretien individuel afin de cerner au mieux la situation de chaque personne et de procurer une aide adaptée à chaque foyer. L'association aide ainsi 400 foyers par an sur Creil et Nogent. L'espace solidarité du Secours populaire propose des produits alimentaires, des meubles, de la literie, des jouets, de l'électroménager... L'association travaille à l'aide de fonds européens, des dons alimentaires ou grâce à d'autres associations comme l'AMAP de Creil, qui donne au Secours populaire des fruits et légumes issus de l'agriculture biologiques

■ **L'accompagnement et l'orientation :** outre l'aide matérielle, le Secours populaire propose un accueil et une écoute aux personnes. Les bénévoles peuvent les orienter vers différents interlocuteurs (médecins, assistantes sociales, CCAS...).

■ **L'accès aux loisirs et aux vacances :** le Secours populaire organise des sorties pour les enfants ou en famille, ainsi que des séjours de vacances, en trouvant des locations à tarif préférentiel et en proposant aux familles qui en ressentent le besoin un accompagnement par un bénévole dans un camping où l'association possède deux caravanes.

■ **Des événements pour la collecte de fonds :** le Secours populaire organise fréquemment des brocantes, des opérations cad-die, ou encore l'opération « Les rockeurs ont du cœur » avec la Grange à musique, afin de collecter des jouets au moment de Noël.

INFOS PRATIQUES

48 rue des Usines
03 44 24 72 76 – contact@spf60.org
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h-11h45 et 14h-16h45

TANDEM IMMOBILIER



Tandem Immobilier est une agence immobilière à vocation sociale qui permet de faciliter l'accès au logement durable et autonome des personnes à ressources modestes. L'association à but non lucratif détient une carte professionnelle de gestion immobilière et remplit trois actions complémentaires :

■ **Accompagnement social vers le logement :** construction du projet avec le futur locataire, aide aux démarches et à la négociation, informations sur les aides existantes, les droits et devoirs du locataire... Tandem Immobilier propose ainsi des entretiens particuliers, des interventions par un service social, des ateliers techniques...

■ **Production d'offres locatives adaptées :** Tandem Immobilier prospecte et négocie l'ouverture de logements pour un public auquel ils ne sont pas d'ordinaire ouverts, remet en location des logements vacants et fait de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les propriétaires bailleurs dans l'amélioration du logement. L'association offre des avantages fiscaux et des aides à la mise en location.

■ **Gestion locative adaptée** (quittance-ment, compte-rendu de gérance, accompagnement technique à l'entretien des logements, sécurisation du risque locatif, assurance sans conditions de l'impayé de loyer et des dégradations locatives...) afin d'intervenir rapidement et de prévenir les incidents locatifs.

INFOS PRATIQUES

21 rue de Gesvres à Beauvais
03 44 48 35 86
www.tandemimmobilier.fr
Permanences à la Maison du Conseil général - 15 rue Victor Hugo
Tous les jeudis à 9h30 (dépôt des demandes de logement) et à 14h (ateliers pratiques)

VACANCES ET FAMILLES 60



L'association propose un accompagnement des familles dans leur projet de vacances avant, pendant et après le séjour. Elle permet chaque année à une cinquantaine de familles fragilisées de profiter de deux semaines de vacances. L'association s'adresse aux personnes allocataires de la CAF (quotient inférieur à 600), bénéficiaires du Revenu de solidarité active, ou issues de quartiers prioritaires. Avant le départ, l'enjeu est de lever l'appréhension des adhérents, d'établir un projet personnalisé et de les aider à construire un budget, à utiliser les transports en commun... Pendant le séjour, les bénévoles des autres structures départementales assurent l'accueil et l'accompagnement des familles. À leur retour, Vacances et Familles 60 organise des rencontres où les familles peuvent échanger leur expérience.

L'association remarque des effets bénéfiques globaux : autour d'un projet ludique qu'est l'organisation de vacances, elle travaille de nombreux aspects de la vie quotidienne (mobilité, budget...), ce qui permet aux bénéficiaires de lever de nombreux freins, de retrouver une autonomie, de sortir de leur quartier et de rencontrer de nouvelles personnes. Un déclic qui pousse certaines personnes à reprendre une activité, une formation, ou à organiser elles-mêmes leurs prochaines vacances.

En parallèle, l'association organise régulièrement des sorties : journée à la mer, au zoo, sorties culturelles, fête de Noël...

INFOS PRATIQUES

2 rue de Marl (à côté de l'URSAFF)
03 44 24 50 55
Asso60@vacancesetfamilles.asso.fr
Permanence le jeudi à partir de 14h

5

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS DE LA SOLIDARITÉ

CREIL, BORDS DE L'OISE

SEMAINE BLEUE

COLIS DE NOËL

REPAS DES PERSONNES ÂGÉES

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

MARCHE SANTÉ

JOURNÉE SIDACTION

Les rendez-vous annuels de la solidarité

Creil, bords de l'Oise



Creil, bords de l'Oise, c'est depuis 2009, 5 semaines dédiées aux loisirs et à la détente. Au programme : piscine, jeux aquatiques, parcours aventure, bac à sable, jeux gonflables, espaces sportifs, espace détente et restauration, soirées à thème le week-end... Au-delà de l'aspect ludique, la Ville souhaite offrir aux familles creilloises qui ne partent pas ou peu en vacances la pratique d'activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs sur les bords de l'Oise, en préservant le principe de gratuité d'accès au site et aux activités. L'opération favorise également la découverte de nouvelles activités individuelles et collectives adaptées aux enfants et aux parents, à la mobilité et à la mixité sociale et culturelle.

Semaine bleue



La Semaine bleue est un événement national en octobre qui vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations. Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Creil participe chaque année à cette opération qui allie de nombreux services municipaux et associations : CCAS, résidences pour personnes âgées, Espace Matisse, médiathèque, associations sportives... Des manifestations sont organisées toute la semaine à destination des personnes âgées : spectacles, rencontres avec des élèves de collège, lycée et les enfants des crèches, activités manuelles, ateliers informatiques, randonnées... Le tout pour permettre des rencontres intergénérationnelles.

Colis de Noël



Chaque année, au moment des fêtes de fin d'année, la Ville de Creil et le Centre Communal d'Action Sociale offrent à leurs aînés de plus de 70 ans un coffret-cadeau. Plusieurs points de distribution sont installés dans la ville, où une collation est servie, en présence des élus, pour en faire un moment convivial.

1897 PERSONNES

ont reçu un colis en 2010

Repas des personnes âgées

Le repas des personnes âgées rassemble chaque année les Creillois de plus de 65 ans, pour une journée conviviale et animée, dans l'espace culturel de la Faïencerie. Le traditionnel repas est ponctué d'animations musicales et dansantes, de spectacles...



402 PERSONNES

ont participé au repas des aînés en 2010

Journée mondiale du refus de la misère

La journée mondiale du refus de la misère est célébrée chaque 17 octobre. Née de l'initiative du père Joseph Wresinski et de celle de plusieurs milliers de personnes de tous milieux qui se sont rassemblées sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris en 1987, cette journée est officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992. Cet événement veut faire entendre la voix des plus démunis, mobiliser citoyens et responsables publics. Le CCAS de Creil a souhaité s'associer à cette opération, en partenariat avec d'autres services municipaux (Espace Matisse, médiathèque A. Chanut, associations...). Des rencontres, expositions, spectacles sont organisés chaque année.

Marche Santé



Organisée par le CCAS de Creil en partenariat avec l'Union des Randonneurs et Cyclotouristes de Creil dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère, cette manifestation cible les thèmes de la solidarité et de la santé. Elle réunit différents publics et leur fait connaître les structures de la Ville (notamment le CCAS, le CÉSAM et les résidences pour personnes âgées), les sensibilise sur l'importance de prendre soin de sa santé avec une alimentation équilibrée et un effort physique régulier. C'est également l'occasion de créer du lien social et de partager un moment convivial en marchant : marcher favorise les échanges de savoirs ou permet tout simplement d'apprendre à connaître l'autre. De plus, cette opération permet de faire connaître et de mettre en valeur des lieux de Creil peu connus.

Journée Sidaction



En 2010, la Ville s'est associée à la journée du Sidaction, en l'orientant plus particulièrement à destination des jeunes : organisation d'une soirée avec théâtre forum sur les thèmes de la sexualité, de la prévention et des risques de transmission des maladies sexuellement transmissibles, distribution de préservatifs, concert, défilé de mode organisés par des associations et les jeunes. Cette opération est renouvelée chaque année.

6

CONTACTS UTILES

ADDICTIONS

Alcool Assistance la Croix d'Or de l'Oise
14 rue Voltaire - 60 100 Creil - 03 44 55 16 34

Amis de la santé de l'Oise (alcoolisme)
10 rue Charles Péguy - 60 100 Creil - 03 44 32 10 35

**Association Nationale de Prévention
Alcoolisme Oise (ANPA)**
16 rue Edouard Branly - 60100 Creil
03 44 61 10 11 - comite60@anpa.asso.fr

SATO (Service d'Aide aux Toxicomanies de l'Oise)
42-44 rue Maréchal De Lattre de Tassigny
60100 Creil
03 44 66 40 70 / Fax : 03 44 66 40 76

AIDE AUX ÉTRANGERS

Centre d'accueil des demandeurs d'asile
03 44 64 07 89

CIMADE PARIS
01 40 08 05 34

**Centre d'information
et de médiation sociale (C.I.M.S.)**
2 rue D. Papin - 60100 Creil - 03 44 28 94 63
Fax : 09 81 61 94 63 - cims@cegetel.net

France Terre d'Asile
7 rue des Usines - 60100 Creil - 03 44 60 60 15

Info Migrants- Anonyme et gratuit
01 53 26 52 82

**OFII (office français de l'immigration
et de l'intégration)**
03 22 91 28 39
Permanences sur rendez-vous au centre G. Brassens
03 44 24 54 64

AIDE JURIDIQUE

ADAVIJ
- Maison de la justice
26 rue Voltaire - 60100 Creil - 03 44 64 46 75
- Permanence au Centre G. Brassens
4 rue H. Dunant le jeudi de 14h à 17h

**Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F)**
36 rue Aristide Briand (centre Buhl) - 60100 Creil
03 44 64 56 81 ou 06 25 33 88 59
cidf.creil@wanadoo.fr

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)
27 bis rue Robert Schuman - 60100 Creil
03 44 64 00 94 - oise@clcv.org - www.clcv.org

Maison de la justice et du droit
26 rue Voltaire - 60100 Creil - 03 44 64 46 70

ASSOCIATIONS CARITATIVES

Croix Rouge
10 rue M. Philippe - 60100 Creil - 03 44 25 79 93

Emmaüs (friperie)
10 ter Rue Ribot - 60100 Creil - 03 44 19 37 18
emmaus.clermont60@orange.fr

Pharmacie humanitaire internationale
MCA rue des Hironvalles - 06 87 12 00 37
p_h_i_oise@yahoo.fr

Secours Catholique
22/24 rue J. Bouin - 60100 Creil - 03 44 25 85 75

Secours Populaire
Rue Miss Edith Cawel - 60100 Creil - 03 44 55 37 25

FAMILLES - ASSISTANCE SOCIALE - ACCOMPAGNEMENT

APCE Picardie (conseil conjugal et familial)
35 rue du Général Leclerc - 60000 Beauvais
03 44 45 71 93
Permanence le vendredi sur rdv à la Maison Victor
Hugo, 52 rue V. Hugo 60100 Creil

**Association Populaire Familiale et Syndicale (APFS)
aide sur la famille, l'habitat, la consommation**
12 rue Henri Becquerel - 60100 Creil - 03 44 71 39 57

Centre G. Brassens
4 bis H. Dunant - 60100 Creil - 03 44 24 54 64

Femmes sans frontières
2 rue Bosquet - 60100 Creil
03 44 24 27 80

Interm'aide (aide aux personnes en difficultés)
2 rue des Acacias - 60 100 Creil
03 44 64 14 14 - Fax : 03 44 28 20 94

**Maison de la solidarité et des familles
(assistantes sociales)**
2 rue Jean Moulin - 60100 Creil - 03 44 10 76 00
Fax : 03 44 27 40 63

Tamarin (point écoute famille)
1bis rue L. Blum 60100 Creil 03 44 64 12 53

Vacances et Familles 60
2 rue de Marl - 60 100 Creil
03 44 24 50 55
asso60@vacancesetfamilles.asso.fr

FEMMES

**Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F)**
36 rue Aristide Briand (centre d'entreprise Buhl)
03 44 64 56 81 ou 06 25 33 88 59
cidf.creil@wanadoo.fr

Femmes sans frontières
2 rue Bosquet - 60100 Creil
03 44 24 27 80

FOURNISSEURS ENERGETIQUES

EDF-GDF
74 rue J. Jaurès - 60100 Creil - 09 69 32 15 15

France Télécom
15 avenue J. Uhry - 60100 Creil - 10 14

Lyonnaise des Eaux
2 rue Buhl - 60100 Creil - 03 44 29 35 22

HANDICAP (physique / mental)

AGEFIPH Picardie
3 rue Vincent Auriol - 80 000 Amiens - 0 811 37 38 39

**Association de parents, d'Amis,
et de Personnes Handicapées mentales
(Apei Creil/Nogent)**
03 44 57 19 05 - apei.creil.nogent@orange.fr
www.apei-creil-nogent.asso.fr

**Établissement Service d'Aide par le Travail
(ÉSAT) L'Envolée**
14 bd Salvador Allende - 03 44 25 34 88
esat.creil@chi-clermont.fr

Fédération des Malades de handicapé (FMH)
CESAM - place de l'église - 60100 Creil
03 44 25 23 96

**Foyer L'Étincelle (hébergement pour
personnes handicapées physiques)**
28 rue Philibert Borin - 60100 Creil
03 44 25 42 17 - Fax : 03 44 64 00 65

**Maison départementale
des personnes handicapées de l'Oise**
1 rue des Filiatures - 60 000 Beauvais
0 800 894 421

Nouvelle Forge (santé mentale)
2, Avenue de l'Europe - 60100 Creil
03 44 55 20 54 / Fax : 03 44 55 13 89

OISIS (souffrance psychique)
19 rue Demagnez - 60180 Nogent-sur-oise
Tél. : 03 44 66 10 16 - contact@oisis.fr - www.oisis.fr

Relais Autonomie des Personnes du bassin creillois

2 rue Jean Moulin - 60100 Creil - 03 44 10 73 51
Fax : 03 44 56 79 32

ILLETRISME / ALPHABETISATION

Alpha Creil

37 rue Boursier - 60100 Creil - 03 44 55 35 37

INSERTION PROFESSIONNELLE EMPLOI

AEFTI

1 bis rue Gérard de Nerval - 60100 Creil
03 44 32 29 04

Adéquation / CPAI (Centre Permanent d'Accueil et d'Insertion)

111 rue Henri Pauquet - 03 44 55 88 95

BGE (aide à la création d'entreprise)

15 quai d'Aval - 60100 Creil - 03 44 29 30 10
contact@bge.org

CAP Formation

26 boulevard Biondi - 60100 Creil - 03 44 28 18 99

Centre G. Brassens

4 bis H. Dunant - 60100 Creil - 03 44 24 54 64

Centre d'information et de médiation sociale (C.I.M.S.)

2 rue D. Papin - 60100 Creil - 03 44 28 94 63
Fax : 09 81 61 94 63 - cims@cegetel.net

Centre Post Cure (réinsertion professionnelle pour personnes en post cure)

1 boulevard Gabriel Havez - 60100 Creil
03 44 25 44 24 - Fax : 03 44 24 78 74

Interm'aide

2 rue des Acacias 60100 Creil - 03 44 64 14 14

Maison de la solidarité et des familles (assistantes sociales)

2 rue Jean Moulin - 60100 Creil - 03 44 10 76 00
Fax : 03 44 27 40 63

Réseau Coup de Main

44 place Rodin 60100 Creil - 03 44 64 42 80
Fax : 03 44 64 42 84

JEUNESSE

Hôtel des jeunes

17-19 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
60100 Creil - 03 44 55 99 40
hotel-des-jeunes@fondation-auteuil.org

Le Tamarin

1 bis rue Léon Blum - 60100 Creil
03 44 64 12 53

Maison des ados

12 allée du Musée - 60100 Creil - 03 44 10 72 40
mda-creil@cg60.fr

Mission locale de la Vallée de l'Oise

3 square de la Libération - 03 44 24 22 07
Fax : 03 44 24 44 89
mlvo@mlvo.net

LOGEMENT

ADARS (Association Départementale d'Accueil et de Réinsertion Sociale)

7 rue Winston Churchill - 60100 Creil - 03 44 25 78 75
Fax : 03 44 25 20 98

ADOMA (Foyer Sonacotra)

42 avenue St Exupéry - 60180 Nogent-sur-Oise
03 44 71 74 19
129 rue Jean Jaurès - 60180 Nogent-sur-Oise
03 44 71 43 37

AFTAM

188 rue L. Blanc - 60100 Creil - 03 44 64 64 58

Agence départementale d'information sur le logement

36 rue Jean Racine - 60000 Beauvais
03 44 48 61 30 - Fax : 03 44 45 46 74
Permanences à Creil mercredi 9h30-12h30
et 14h-17h, le jeudi 9h-12h à la CAF (2 rue Duguet).

CAL / PACT Oise (Amélioration de l'habitat)

28 rue du Pont d'Arcole - 60000 Beauvais
03 44 02 21 93

CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) Les Compagnons du Marais

137 rue Jean Jaurès - 60100 Creil
03 44 61 16 80 - Fax : 03 44 61 16 81

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

27 bis rue Robert Schuman - 60100 Creil
03 44 64 00 94 - oise@clcv.org - www.clcv.org

Foyer AFTAM

188 rue L. Blanc - 60100 Creil - 03 44 64 64 58

Logement Francilien

3 rue Winston Churchill 60100 Creil - 03 44 61 28 78

Oise Habitat

4 rue du G. Leclerc - 60100 Creil - 03 44 24 94 94

SA HLM de l'Oise

28 rue Gambetta - 60000 Beauvais
03 44 06 34 56

SOS Loyers impayés

0 805 160 075 (numéro vert gratuit)

Tandem Immobilier agence immobilière à vocation sociale)

21 rue de Gesvres - 60 000 Beauvais
03 44 48 35 86
www.tandemimmobilier.fr
Permanence à la Maison du Conseil général
tous les jeudis

PERSONNES ÂGÉES

Accueil familial de personnes adultes

03 44 06 65 63
Service action autonomie des personnes âgées
03 44 06 66 30
www.oise.fr

Coordination Sanitaire et Sociale

59 rue du Plessis Pommeraye - 60100 Creil
03 44 64 62 90 - Fax : 03 44 64 62 94

Amitié Creilloise

Centre des Rencontres, Rue du Valois - 60100 Creil
mardi et jeudi de 13h30 à 16h30
03 44 24 61 93

Inter générations

Résidence Faccenda, 11, Rue Aristide Briand
60100 Creil - 03 44 64 00 01

U.N.R.P.A (Union Nationale Retraités et Personnes Âgées)

Résidence Faccenda, 11, Rue Aristide Briand
60100 Creil - 03 44 28 05 18

SANTÉ

Centre hospitalier général de Creil (consultations gratuites)

Bd Laënnec - 60100 Creil - 03 44 61 60 00
Urgences adultes : 03 44 61 61 00
Urgences obstétriques : 03 44 61 63 36
Urgences pédiatriques : 03 44 61 66 35 / 66 80
Prise de rendez vous pour une consultation
externe : 03 44 61 65 00 du lundi au vendredi 9h-17h

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

16, Rue Edouard Branly - 60100 Creil
03 44 61 10 11 / Fax : 03 44 24 63 18

CAMPS (Centre Action Médico Social Pré- coce)

Centre hospitalier bd Laënnec - 60100 Creil
03 44 24 71 73

Centre Polyvalent de Santé

Centre médical et social, dispensaire - clinique polyclinique - médecine du travail, santé au travail
45 rue Voltaire Creil - 03 44 55 87 87

CMP (Centre Médico-Psychologique)

2, Rue Victor Hugo - 60100 Creil - 03 44 55 20 34
Fax : 03 44 55 51 41

CMPP (Centre Médico Psychopédagogique)

24 avenue Rainette - 60100 Creil
03 44 25 25 56 / Fax : 03 44 24 22 98

PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

03 44 61 67 29 - Fax : 03 44 61 62 02

PMI (Protection Maternelle Infantile)

2 rue Jean Moulin - 60100 Creil
03 44 10 76 00

Coordination Sanitaire et Sociale

59 rue du Plessis Pommeraye - 60100 Creil
03 44 64 62 90 - Fax : 03 44 64 62 94

Olivier Plus

Aide aux familles dont les jeunes enfants sont atteints de maladies graves
21 Rue de Brichebay BP 20001
60301 Senlis cedex - 03 44 53 70 85/ 10 91
contact@olivierplus-senlis.ea26.com

SERVICES AUX PERSONNES**Aide à Domicile 60**

Apt 12, 58 rue R. Schuman 60100 Creil
03 44 38 33 80 - Fax : 03 44 55 24 74
contact@adomicile60.fr

ASDAPA

6 rue La Croix Blanche 60290 Monchy St Eloy
03 44 25 30 70

ANAD (Association Nogentaise d'Aide à domicile)

5 rue Marcel Deneux 60180 Nogent-sur-Oise
03 44 74 05 31
anad@orange.fr

Coordination Sanitaire et Sociale

59 rue du Plessis Pommeraye - 60100 Creil
03 44 64 62 90 - Fax : 03 44 64 62 94

Junior's et Senior's

45 place St Médard - 60100 Creil - 03 44 56 21 36

Réseau Coup de Main

44 place Rodin 60100 Creil - 03 44 64 42 80
Fax : 03 44 64 42 84

SERVICES PUBLICS**ASSEDIC**

116 avenue de l'Europe - 60180 Nogent-sur-Oise
400 rue Claire Lacombe 60741 St Maximin
3949

Bureau de police du plateau Rouher

03 44 32 30 15

CAF

2 rue C.A. Duguet - 60100 Creil - 0 820 25 60 20

CARSAT Agence Retraite

rue Ribot - 60100 Creil - 0 810 25 60 80
www.cram-nordpicardie.fr

Centre des Finances Publiques

Service Impôts des particuliers
square H. Boucher - 60100 Creil
03 44 64 43 00

Commissariat de Creil

8 rue Jules Michelet - 60100 Creil - 03 44 61 17 17

CPAM

13 rue Ribot - 60313 Creil - 3646

Maison du Conseil Général

15 rue V. Hugo - 60100 Creil - 03 44 10 82 50
Fax : 03 44 72 56 83 - mcgcreil@cg60.fr

Pôle emploi

2 rue P. Picasso - 60100 Creil
1 rue de l'Union - 60100 Creil
3949

Service Médiation Prévention

15 place de l'Eglise - 60100 Creil
03 44 64 96 20
prevention.mediation@maire-creil.fr

Sous-préfecture

3 place G. de Nerval - 60300 Senlis
03 44 06 85 55

Sous-préfecture (annexe)

11 Place du Faubourg - 60100 Creil - 03 44 06 14 34

**Tribunal de Grande Instance
et Tribunal d'Instance**

26 allée des Soupirs - 60300 Senlis
03 44 53 91 00

**Centre des Finances Publiques
Trésorerie Municipale**

1 place du Faubourg - 60100 Creil - 03 44 61 41 80

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**Collectif Haïti Solidarité Oise (CHASO)**

11 rue des Hironvalles - 06 15 21 07 96
collectif.chaso@free.fr - http://collectifchaso.free.fr

TUTELLE**Association de Protection Sociale
et Juridique de l'Oise**

46 rue du Général de Gaulle
60180 Nogent-sur-Oise
03 44 28 59 80 - Fax : 03 44 28 59 98

**Union Départementale des Associations
Familiales de l'Oise**

2 rue de Marl - 60100 Creil - 03 44 06 83 83

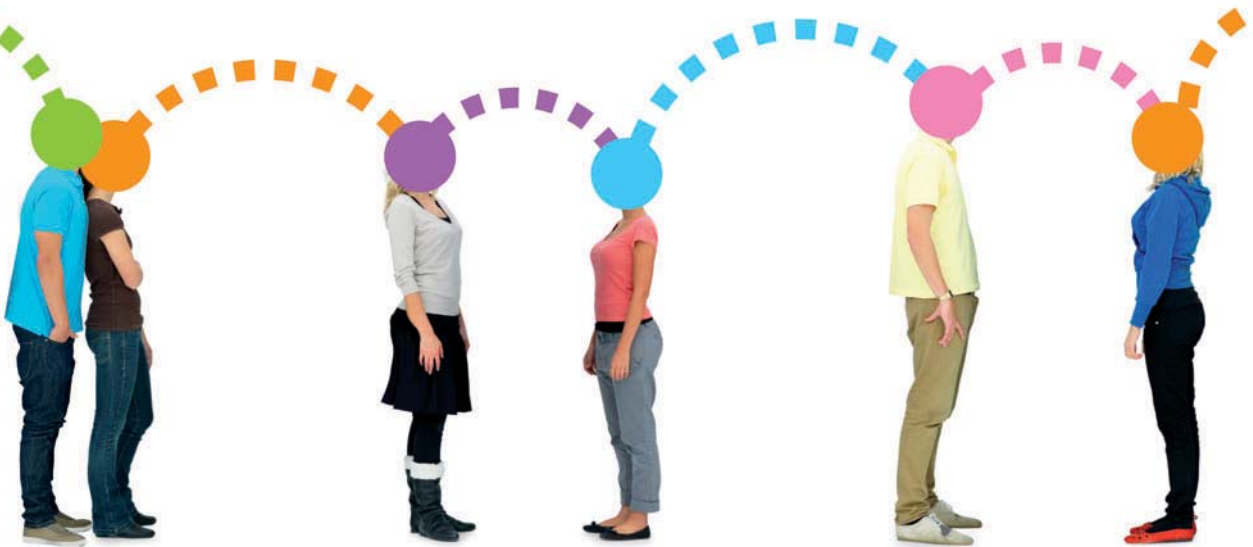
PLAN DE CREIL



- 1 Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC)
- 2 Caisse d'Allocations familiales (CAF)
- 3 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 4 Centre polyvalent de santé
- 5 Centre d'Économie Sociale et d'Aide Municipale (CESAM)
- 6 Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- 7 Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « les Bords de l'Oise »
- 8 Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « La Pommeraye »
- 9 Hôpital Laennec
- 10 Maison de la Solidarité et des Familles
- 11 Maison du Conseil général
- 12 Mission locale
- 13 Mission Salubrité de l'habitat
- 14 Pôle Emploi
- 15 Résidence pour personnes âgées Faccenda
- 16 Résidence pour personnes âgées Leroy-Hélin
- 17 Résidence pour personnes âgées Sormasco
- 18 Service Enfance / vie scolaire
- 19 Espace jeunesse
- 20 Studio Musique
- 21 Service relations internationales

Creil, la solidarité notre réseau social

RENCONTRER ● INNOVER ● PARTAGER



**C'est
maintenant !**
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE